

GOUVERNEMENT

Avant-projet de loi sur l'information : un cadre législatif global pour consolider la liberté de la presse

P.24

Un avant-projet de loi sur les mesures particulières de rassemblement pour le renforcement de l'unité nationale

P.24

POLICE

Le ministre de l'Intérieur met en avant l'évolution et le professionnalisme de la Police algérienne

P.03

ALGÉRIE-QATAR

Le président de la Cour constitutionnelle reçoit la présidente du Comité national des droits de l'Homme de l'Etat du Qatar

Le président de la Cour constitutionnelle, Omar Belhaj a reçu, jeudi à Alger, la présidente du Comité national des droits de l'Homme de l'Etat du Qatar, Mme Maryam bint Abdullah Al-Attiyah, dans le cadre de sa visite en Algérie. A cette occasion, M. Belhadj a insisté sur "les réformes profondes engagées par l'Algérie pour la consécration de l'Etat de droit" et "la protection des droits de l'Homme", rappelant les dispositions de la nouvelle constitution en matière des droits de l'Homme. Pour sa part, la présidente du Comité national des droits de l'Homme de l'Etat du Qatar a salué "le haut niveau de coopération entre les deux pays frères, relevant le grand intérêt que les autorités qataries accordent aux relations et à la coopération bilatérales avec l'Algérie".

P.24



ENERGIE

Réunion de coordination et de suivi des projets d'infrastructures du gisement de Gara-Djebilet et du Projet de phosphate intégré

P.04

CONTRÔLE COMMERCIAL

Plus de 88.000 tonnes de marchandises saisies aux frontières pour non-conformité (ministère)

P.08

FINANCE

L'euro grimpe face au dollar, la BCE monte ses taux plus vite que prévu

P.07

SANTÉ

MALADIES CARDIAQUES

Elles tuent 4 millions de personnes par an en Europe

Pp 12-13

FOOTBALL

FAF

Répartition des tâches au Bureau fédéral

P.21



USA

Le télescope James Webb pourrait avoir déjà trouvé la galaxie la plus distante jamais observée

P.17

TIARET

Quatre morts et 37 blessés dans un accident de la circulation

P.02

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION 10 morts et 197 blessés ces dernières 24 heures (Protection civile)



Dix (10) personnes sont décédées et 197 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation, survenus à travers plusieurs wilayas du pays durant ces dernières 24 heures, indique jeudi un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Sidi Bel-Abbes où 8 personnes ont trouvé la mort dans un accident survenu sur la route nationale N 92 suite à une collision entre un bus de transport de voyageurs et un véhicule.

Par ailleurs, les plongeurs de la Protection civile ont repêché, durant la même période, les corps sans vie de deux personnes, noyées dans des réserves d'eau à Blida et à Tipaza.

Il s'agit d'un adolescent de 17 ans, noyé dans une mare d'eau dans la commune de Chiffa et d'un jeune homme de 20 ans, noyé dans une retenue collinaire, à Chaiba, daïra de Koléa, précise la même source.

M'SILA Décès de 4 enfants par noyade dans deux accidents distincts (Protection civile)



Quatre (4) enfants sont décédés, jeudi, par noyade dans deux accidents distincts survenus dans la région de Lokmane dans la commune d'Ouled Mansour et celle de Zikem dans la commune de Boussaâda (wilaya de M'sila), a-t-on appris auprès de la Direction locale de la Protection civile.

Selon la même source, dès qu'ils ont été alertés, les éléments de l'unité principale de la Protection civile du chef-lieu de wilaya sont intervenus pour repêcher les corps sans vie de trois (3) enfants, âgés entre 9 et 14 ans, d'un point d'eau dans la région de Lokmane.

Les éléments de la Protection civile sont également intervenus pour repêcher la dépouille d'un enfant âgé de 11 ans d'une piscine relevant d'une station multiservices dans la zone de Zikem à Boussaâda, a ajouté la même source, soulignant que les dépouilles des victimes ont été acheminées vers les hôpitaux des villes de M'sila et Boussaâda.

Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents pour déterminer les circonstances exactes de ces drames, a-t-on noté.

De son côté, la Protection civile lance un appel aux parents afin de surveiller leurs enfants et d'empêcher qu'ils se baignent dans les plans d'eau.

COLLISION ENTRE UN BUS ET UNE VOITURE DE TOURISME Le wali de Sidi Bel-Abbes sur les lieux du drame



Le wali de Sidi Bel-Abbes, Mustapha Limani, s'est rendu jeudi sur le lieu de la collision entre un bus et une voiture de tourisme, survenu dans la commune de Belarbi et ayant fait huit morts, a-t-on appris des services de la wilaya.

Le wali de Sidi Bel-Abbes, qui était accompagné du chef de daïra d'Aïn El-Berd et des présidents des APC de Belarbi et de Tilmouni, a assisté à l'opération d'évacuation des victimes vers l'hôpital du chef-lieu de la wilaya et s'est enquis sur l'enquête ouverte par les services de sécurité sur les circonstances de ce drame, selon la même source.

A cette occasion, le wali a présenté ses condoléances aux familles des victimes décédées, ajoute la même source.

Pour rappel, huit personnes ont trouvé la mort dans un accident de la circulation survenu à 5h28 du matin sur la route nationale N 92, sur son tronçon reliant les communes de Tilmouni et Belarbi, après une violente collision entre une voiture de tourisme et un bus assurant la ligne Hassi Messaoud-Tlemcen.

Selon les services de la protection civile, les défunts étaient les passagers du véhicule léger et de sexe masculin, âgés de 17 à 42 ans. La source a indiqué que 35 agents de la protection civile ont été mobilisés, sous la supervision du directeur local de ce corps, le lieutenant-colonel Brichi Khalid, ainsi que 3 camions de secours et 6 ambulances pour l'opération d'intervention.

BILAN DES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION 17 morts et 67 blessés durant les dernières 48 heures selon la Gendarmerie nationale

Dix-sept (17) personnes ont trouvé la mort et 67 autres ont été blessées dans 42 accidents de la circulation survenus au cours des dernières 48 heures dans plusieurs wilayas du pays, selon un bilan des activités de la Gendarmerie nationale publié jeudi.

Ces accidents ont été enregistrés dans les wilayas de Chlef, Oum El Bouaghi, Batna, Béchar, Blida, Bouira, Tamanrasset, Tebessa, Tizi Ouzou, Djelfa, Jijel, Sétif, Skikda, Sidi Bel Abbes, Constantine, Médéa, Mostaganem, Oran, El Bayadh, Boumerdes, Tissemsilt, Tipasa, Mila, Ain Defla, Naama et El Meghaier.

Les unités de la Gendarmerie nationale ont saisi, durant la même période, "104.

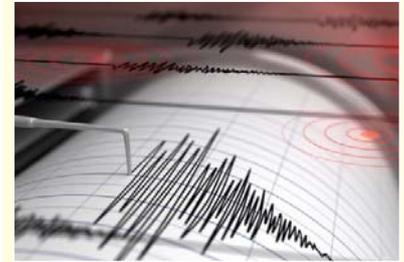
500 comprimés psychotropes de différents types, un montant de 12.300 DA des revenus de ce trafic, ainsi que 09 moyens de transport" et procédé à "l'arrestation de 17 individus dans les wilayas de Bouira, Tlemcen, Jijel, M'sila, Tindouf, Ghardaïa, El Meghaier, et Touggourt".

Les mêmes unités ont également saisi "10.157 unités de boissons alcoolisées de différents types et volumes ainsi que 03 moyens de transport" et procédé à "l'arrestation de 04 individus dans les wilayas de Laghouat, Oum El Bouaghi, Mostaganem et Bordj Bou Arreridj".

Dans le cadre de la lutte contre la fraude et la contrebande, la Gendarmerie nationale a saisi "24 moteurs d'occasion pour véhicules légers, 18,6 quintaux de tabac, 1.804 cartouches de cigarettes de différentes marques, 21.700 sachets de tabac à chiquer, un montant de 650 millions de centimes et un autre en devise estimé à 4.710 euros ainsi que 04 moyens de transport" et procédé à l'arrestation de 05 individus dans les wilayas de Batna, Bejaïa, Blida, Tebessa, Djelfa, M'sila, El Oued et Khenchela.

Dans le domaine de la répression du faux-monnaillage, les unités du groupement régional de la Gendarmerie nationale de Tipasa ont saisi, ce 20 juillet, "11 faux billets de 2.000 DA et arrêté 02 individus dans la commune de Hadjout".

SÉISME Secousse tellurique de 3,5 degrés dans la wilaya de Sétif (CRAAG)



Une secousse tellurique de magnitude 3,5 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée jeudi à 12h43 dans la wilaya de Sétif, annonce le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG).

L'épicentre de la secousse a été localisé à 2 km au nord-est d'Ain El Kebira, dans la même wilaya, précise la même source.

ROUTES Quatre morts et 37 blessés dans un accident de la circulation à Tiaret



Quatre (4) personnes ont trouvé la mort et 37 autres blessées suite au renversement d'un bus de passagers survenu vendredi à deux heures du matin dans la commune de Guertoufa (wilaya de Tiaret), selon un communiqué de la Protection civile.

L'accident s'est produit suite au dérapage d'un bus reliant Mostaganem à Hassi Messaoud sur la route nationale RN 23 dans un niveau du village de Tamda, dans la commune de Guertoufa (Daïra de Rahouia), ajoute la même source.

26 blessés quittent l'hôpital

Vingt-six des 37 blessés dans l'accident de renversement d'un bus de transport de voyageurs assurant la desserte Hassi Messaoud-Oran, survenu vendredi sur la route nationale RN 23, ont quitté l'hôpital, a-t-on appris de l'inspecteur principal à la direction de la santé et de la population de la wilaya, Ahmed Bahri.

M. Bahri a déclaré à l'APS, que la majorité des blessés de l'accident survenu sur le tronçon reliant les communes de Tiaret et Rahouia de la RN23, au niveau du village "Tamda", âgés entre 8 et 70 ans, ont subi un choc psychologique, ajoutant que 11 autres blessés seulement reçoivent des soins à l'établissement public hospitalier "Youssef Damerdjil" de Tiaret.

La même source a indiqué que les personnes décédées dans l'accident (trois hommes et une femme) n'ont pas encore été identifiées.

De son côté, le wali de Tiaret, Mohamed Amine Dramechi s'est rendu sur le site de l'accident, ainsi qu'au service des urgences de l'hôpital "Youssef Damerdjil" et a suivi une partie de l'opération de prise en charge des blessés par une cellule de wilaya installée à cet effet.

D'autre part, les services de sécurité compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

POLICE

Le ministre de l'Intérieur met en avant l'évolution et le professionnalisme de la Police algérienne

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, Kamal Beldjoud, a mis en avant, jeudi à Alger, l'évolution et le professionnalisme de la Police algérienne, qui lui ont permis d'accomplir ses missions de la meilleure manière qui soit pour préserver la sécurité et les biens des citoyens.

Lors de la cérémonie de célébration du 60e anniversaire de création de la Police algérienne qui s'est déroulée à l'Ecole supérieure de police "Ali Tounsi", M. Beldjoud a affirmé que les acquis réalisés visaient "une meilleure préparation pour accomplir les missions de la meilleure manière qui soit, conformément aux obligations de l'action policière, aux exigences du terrain et aux défis de l'heure, et ce, dans le cadre de la préservation de la sécurité du pays et du citoyen ainsi que ses biens conformément à la loi, aux chartes internationales et aux droits de l'homme".

Estimant que le niveau atteint était "le fruit d'efforts colossaux consentis sur plusieurs fronts dans le cadre d'une vision clairvoyante reposant sur le professionnalisme et l'efficacité dans le rendement", le ministre a souligné "l'appui solide des autorités publiques à l'institution sécuritaire, outre l'intérêt accordé par le prési-

dent de la République à la prise en charge des préoccupations socioprofessionnelles des affiliés à cette institution". Il a également souligné l'importance de "renforcer la place de la femme dans les rangs de la sûreté nationale, ainsi que de soutenir les différents services de la police par des moyens modernes, selon une approche qui reflète la volonté sincère de continuer à accompagner cette institution, à la hauteur de sa place et sa renommée".

Dans ce cadre, il a rappelé tous les "grands sacrifices consentis par ce corps de sûreté au fil des années pour que l'Algérie reste un pays digne et respecté dans les fora internationaux", soulignant que "ses membres portent toujours l'étendard de la détermination et du sacrifice et réalisent davantage de résultats positifs distingués au service de la sûreté du citoyen et de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes".



Pour sa part, le directeur général de la sûreté nationale, Farid Bencheikh, a rappelé dans son allocution les missions qui incombent à ce corps dans le cadre des "tâches de maintien de l'ordre public, de la sécurité publique, de la police générale et de l'organisation, et le pouvoir judiciaire représenté par le ministère de la Justice", soulignant que les services opérationnelles de la

Sûreté nationale œuvrent, dans le cadre de la lutte contre les fléaux sociaux et la criminalité sous toutes ses formes, en coordination permanente avec les instances judiciaires à tous les niveaux".

Il a également mis en avant "le rôle de la femme policière en termes de développement de la performance professionnelle du corps de la Sûreté nationale", relevant qu'elle a pu "s'imposer

et assumer des responsabilités opérationnelles, entre autres, chef de sûreté de wilaya et chef de sûreté de wilaya-adjointe pour la première fois dans l'histoire de la Police algérienne, outre la promotion de certaines au niveau central".

La cérémonie a vu la promotion de nombre de cadres de la sûreté nationale au grades de contrôleur général de police, contrôleur de police, commissaire divisionnaire, commissaire principal, inspecteur et commissaire. L'ancien directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), M. Mustapha Lahbiri a été honoré à l'occasion outre le défunt Mohamed Guenifed, à titre posthume, en reconnaissance de leurs efforts déployés au service de l'Institution de Sûreté nationale, la protection du citoyen et la stabilité du pays. Un hommage a été rendu aussi à la première policière après l'indépendance en sus d'autres retraités, cadres et sportifs du secteur.

JUSTICE

Lutte contre la corruption dans le sport : deux affaires devant le Tribunal de Chéraga le 21 septembre (communiqué)

Le juge d'instruction près le Tribunal de Chéraga (Cour de Tipasa) a déferé deux affaires de corruption dans le sport à la chambre correctionnelle près le même tribunal pour procès le 21 septembre prochain, dont une affaire qui concerne la société sportive par actions (SPA) "Le Doyen Mouloudia Club d'Alger (MCA)", précise un communiqué rendu public, jeudi, par le procureur de la République près ledit Tribunal.

"En application des dispositions de l'article 11 du code de procédure pénale et dans le cadre de la lutte contre la corruption dans le sport, le parquet de la République près le tribunal de Chéraga informe l'opinion publique des affaires qui lui ont été soumises à ce propos, lesquelles ont été déferées à la chambre correctionnelle dudit Tribunal pour procès le 21 septembre prochain, dont une affaire a été ajournée", ajoute le communiqué.

Il s'agit d'une affaire liée à la corruption dans le sport impliquant la SPA "Le Doyen Mouloudia Club d'Alger (MCA)", le juge d'instruction près le même Tribunal a ordonné de déferer l'affaire à la chambre correctionnelle, sur la base de la décision de la chambre d'accusation pour organiser le procès à la date du 21 septembre 2022", précise le communiqué. La même source a fait état de l'implication de cinq individus, à savoir "O. Gh.", ex-directeur général de la SPA "Le Doyen Mouloudia Club d'Alger (MCA)", "H. M.", commissaire aux comptes au sein de la même société, "H.B.M.R.", cadre supérieur à Sonatrach et ancien président du Conseil d'administration de la société du MCA, "I.Y.", chef de département des Finances et "F. Ch. I. O.", chef de service des Moyens généraux au sein de la même société.

Les investigations de la brigade économique et financière relevant de la Police judiciaire ont fait ressortir des détournement de deniers publics, et en vertu d'une requête introductive devant le juge d'Instruction, l'accusé (H.B.M.R) est poursuivi pour "dépense de deniers publics, tandis que "I.Y." et "F.Ch.A.O" sont poursuivis pour "dépense de deniers publics, usage de sceaux à des fins frauduleuses, établissement de témoignages matériellement incorrects" des deux mis en cause "A. Y." et "F. Ch. A. O".

Le mis en cause "O. Gh." est poursuivi pour "participation à la dilapidation de deniers publics", tandis que "H.M." est, lui, poursuivi pour écriture de "témoignages matériellement incorrects et participation à la dilapidation de deniers publics", note le communiqué.

La deuxième affaire a été déclenchée suite à une plainte déposée par le ministère de la Jeunesse et des Sports, dans laquelle est poursuivi le président de la fédération algérienne de handball, répondant aux initiales "L.H.", sur la base d'une requête introductive pour "faux en écritures publiques, dilapidation de deniers publics et abus de fonction", et ce conformément à l'article 222 du code pénal ainsi que les articles 20 et 29 de la loi portant lutte contre la corruption, selon la même source.

Le juge d'instruction près le tribunal de Chéraga a ordonné le transfert du mis en cause devant la chambre correctionnelle pour le procès qui a été reporté au 21 septembre, précise le communiqué du Procureur de la République près le tribunal de Chéraga.

SOMMET ARABE

Portail électronique consacré au Sommet arabe d'Alger : riches informations et des services au profit des participants



Le portail électronique lancé en prévision du 31e Sommet arabe, prévu les 1 et 2 novembre à Alger renferme de riches informations et des documents importants en faveur des utilisateurs et personnes intéressées par le Sommet, en sus des thèmes et services destinés aux participants et journalistes.

Lancé par le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, en collaboration avec divers départements ministériels, dont les ministères de la Poste et des Télécommunications et de la Communication, le portail électronique (www.arabsummit2022.dz) comprend plusieurs rubriques, dont des documents, l'ordre du jour du Sommet, et une plate-forme réservée à l'inscription des délégations présentes à l'évènement, enrichie et dotée de contenus médiatiques, y compris des préparatifs du Sommet par les parties concernées.

Le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, avait présidé le 4 juillet la cérémonie de lancement du portail électronique consacré au prochain Sommet arabe qu'il a qualifié de "partie intégrante des préparatifs du Sommet arabe, su pervisés par la com-

mission nationale chargée de la préparation et de l'organisation de ce rendez-vous qui prend en charge les volets médiatiques inhérents au Sommet et veille à faciliter l'inscription des délégations arabes et à les informer de toutes les dispositions organisationnelles".

En plus des vidéos, ledit portail électronique comprend des photos de rencontres et des allocutions prononcées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en relation avec le Sommet arabe entre autres informations, dont des témoignages de pays arabes ayant salué les efforts du Président de la République pour le succès de cet évènement arabe. L'utilisateur peut accéder à la page principale qui comprend un onglet dédié à la Ligue arabe avec un aperçu de l'organisation régionale, sa création, ses membres, les principaux objectifs inscrits dans son acte constitutif et les rôles qu'elle a accomplis depuis son existence en faveur de la lutte des peuples arabes pour l'indépendance et la promotion de la paix et la sécurité dans le monde arabe par le règlement pacifique des conflits.

En outre, le portail affiche un onglet dédié au Sommet, avec une allocution de bienvenue aux invités

et aux délégations participant à cet évènement qui se tient en Algérie, coïncidant avec le 68e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de novembre. Sur la même fenêtre, des informations sur l'engagement de l'Algérie, qui a rejoint la Ligue arabe quelques semaines après son indépendance, à défendre les causes de la Oumma.

La même page indique également que le Sommet d'Alger "se tient dans des circonstances internationales et régionales complexes, des évènements sensibles et des contextes difficiles, ayant amené le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune à faire de l'unification des rangs et de l'entente, le leitmotiv et l'objectif suprême du Sommet". Sur le portail figure, par ailleurs, des passages pour faire connaître l'Algérie et son patrimoine culturel, ainsi que des supports médiatiques sur la Révolution du 1er novembre. Le portail sera alimenté par l'ordre du jour et le guide du Sommet, et un lien spécial sera envoyé par canaux diplomatiques aux délégations participant pour accéder au site des inscriptions dont la date sera connue ultérieurement.

ENERGIE

Réunion de coordination et de suivi des projets d'infrastructures du gisement de Gara-Djebilet et du Projet de phosphate intégré

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a co-présidé, mercredi à Alger, avec les ministres des Transports et des Travaux publics, respectivement MM. Abdallah Moundji et Kamel Nasri, une réunion de coordination et de suivi des projets d'infrastructures liés à l'exploitation de la mine de fer de Gara-Djebilet (Tindouf) et au Projet du phosphate intégré (PPI) de Blad El-Hadha (Tébessa).

Lors de cette rencontre, deux exposés ont été présentés sur les deux projets structurants, en présence de responsables des trois ministères, précise un communiqué du ministère de l'Energie et des Mines.

M. Arkab a expliqué que cette rencontre s'inscrivait dans le cadre d'une feuille de route conjointe entre les secteurs de l'Energie, des Transports et des Travaux publics, comme début de l'opération de préparation aux fins de doter les deux projets structurants de la mine de fer de Gara-Djebilet et du PPI, de toutes les installations et infrastructures nécessaires, notamment celles liées au transport des matières premières produites et transformées via les routes, les chemins de fer et les ports.

Cette réunion intervient, a-t-il assuré, après l'élaboration d'études préliminaires relatives aux infrastructures nécessaires pour expédier ces gros chargements.

Dans le même contexte, le ministre de l'Energie et des Mines a souligné le rôle "essentiel et pivot" des secteurs des Transports et des Travaux publics, ou encore la nécessité de conjuguer les efforts intersectoriels pour mener à bien ces deux projets structurants, notamment dans le volet lié au transport. Afin d'y parvenir, des équipes de travail conjointes seront constituées entre les trois ministères, a-t-il expliqué.

A leur tour, le ministre des Transports et celui des Travaux publics ont affiché la disponibilité de leurs départements respectifs à accompagner les deux projets, compte tenu de leur importance stratégique pour le pays, et en application des instructions et orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a conclu le communiqué.

EDUCATION

Examen professionnel session juillet 2022: les résultats annoncés aujourd'hui (ministère)

Les résultats de l'examen professionnel d'admission aux différents grades de l'Education nationale session juillet 2022, seront annoncés samedi, a indiqué le ministère de l'Education nationale.

Le ministère de l'Education informe les candidats à l'examen professionnel d'admission aux différents grades du secteur, session juillet 2022, organisés il y a 15 jours, que "les résultats seront annoncés samedi à partir de 15h00", précisant que "les listes seront affichées le même jour et à la même heure au niveau de toutes les directions de l'Education". Le ministère de l'Education nationale avait organisé, le 7 juillet dernier, un examen professionnel d'accès à 18 grades administratifs au titre de l'année 2022, au niveau de 140 centres d'examen répartis sur l'ensemble des directions de l'Education. Des centres d'examen ont été ouverts dans toutes les nouvelles wilayas. A noter que 6.219 postes budgétaires sont à pourvoir au titre de cette session. L'Etat a mobilisé tous les moyens humains et matériels pour assurer le bon déroulement de ce rendez-vous important dans le parcours professionnel des personnels de l'Education, selon les responsables du secteur.

DÉVELOPPEMENT

La formation des élus locaux "clé de la gestion de l'équipement public"

La formation des élus locaux constitue "la clé de la gestion de l'équipement public", ont affirmé jeudi à Sétif les participants à une rencontre d'étude organisée sous le thème "Approche stratégique de la question du développement local".

Dans son intervention, le président de l'APW, Ahmed Badr-El Islam Belkat, a relevé que "c'est la bonne formation qui donne aux élus locaux les clés de la gestion de l'équipement public pour acquérir de nouvelles compétences leur permettant de surmonter les difficultés rencontrées au cours de leurs missions au service du développement local".

Les pouvoirs publics, a-t-il souligné, "accordent de l'intérêt à cela qui se traduit par l'organisation de rencontres et d'ateliers de formation sur le développement local, mais aussi par l'adoption d'une nouvelle vision de développement local qui tient compte de diverses dimensions et s'appuie sur la valorisation des ressources humaines locales". Cet investissement



humaines, a considéré M. Belkat, "contribuera à réaliser les aspirations des citoyens et à mieux servir leurs intérêts légitimes", estimant que cela s'est concrétisé par la tenue de plusieurs journées de formation au profit des présidents d'APC, encadrés par des experts de l'administration locale.

L'objectif de la rencontre, organisée jeudi au siège de l'APW de Sétif, est de faire de l'APW "une force de proposition qui contribue au suc-

cess des réformes lancées à travers le pays dans les divers domaines".

De son côté, le professeur en sociologie Belkacem Nouicer, de l'université Mohamed-Lamine Debaghine (Sétif 2), qui a intitulé son intervention "la démocratie participative comme nouvelle introduction au développement local", a insisté sur "l'implication de l'ensemble des intervenants à l'effort du développement depuis l'élaboration des propositions à l'élaboration des projets et, enfin, jusqu'à leur mise à exécution".

Initiée par l'APW, cette rencontre a donné lieu à de larges débats en présence du wali, Kamel Abla, des présidents d'APC, des directeurs exécutifs et de parlementaires.

ALGÉRIE - COTE IVOIRE

Signature d'un mémorandum d'entente entre la CAPC et le patronat ivoirien CGECI

Un mémorandum d'entente a été signé, mercredi à Alger, entre la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) et la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) portant sur la mise en place d'un cadre de coopération opérationnel dans le domaine des affaires, devant aboutir à la création d'un Conseil d'affaires algéro-ivoirien.

Ce mémorandum a été paraphé entre le président de la CAPC, Mohamed Sami Agli, et son homologue de la CGECI, Jean-Marie Ackah, en présence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire en Algérie, Vaho Sahi Alphonse, et des représentants de différentes organisations patronales en Algérie.

L'accord vise globalement à promouvoir les relations économiques, commerciales et industrielles entre l'Algérie et la Côte d'Ivoire et à mobi-

liser les entreprises des deux pays pour conclure des partenariats dans des domaines d'intérêts communs.

M. Agli a annoncé, à cette occasion, une visite de près de 50 chefs d'entreprises algériens à Abidjan en Côte d'Ivoire en mois d'octobre prochains, afin de rencontrer leurs homologues ivoiriens.

Pour sa part, M. Ackah, a mis en avant le rôle que devra jouer le secteur privé des deux pays dans le renforcement des relations économiques entre l'Algérie et la Côte d'Ivoire "à travers l'instauration de partenariats", tout en affirmant que "l'Algérie dispose d'un potentiel économique extrêmement important qui ne demande qu'à être exploité".

Il a expliqué que le mémorandum signé constitue "une feuille de route qui trace le cadre de la collaboration qui sera menée entre la CGECI et le

CAPC", ajoutant que les principaux secteurs qui seront "privilégiés" sont ceux de "l'agriculture et l'industrie".

Intervenant lors de cette cérémonie, l'ambassadeur de la Côte d'Ivoire a précisé que la signature de ce mémorandum intervient dans un moment "particulier" qui coïncide avec la célébration de l'Algérie du 60e anniversaire de son indépendance.

Tout en soulignant que "l'Algérie a beaucoup fait pour l'Afrique", le diplomate ivoirien déclaré que "les opérateurs algériens avec toute leur expertise, leur expérience et avec les moyens gigantesques que l'Algérie recèle dans tous les secteurs sont invités" à venir en Côte d'Ivoire.

A noter que la CGECI est l'organisation patronale représentative de l'ensemble du secteur privé ivoirien qui a comme adhérents 28 groupements et associations professionnels.

PÊCHE

1 million d'alevins de daurade dans la ferme aquacole de Mazer

La ferme aquacole de pisciculture marine de Mazer dans la commune côtière de Mizrana, au nord de Tizi-Ouzou, a été commencée avec 1 million d'alevins de daurade royale, a-t-on appris, vendredi auprès de la direction locale de la pêche et de l'aquaculture.

L'opération s'est déroulée, hier jeudi, a indiqué l'APS, le directeur de la pêche, Chafi Debbou, qui a expliqué que cet ensemble concerné 4 cages flottantes sur les 8 posées en mer en janvier 2020 par la SARL Tifra, propriétaire de la ferme aquacole.

L'opération devait intervenir quelques mois après la pose des cages flottantes a été retardée en raison des retombées de la pandémie de la Covid-19 sur le secteur éco-



nomique, l'investisseur n'ayant pas pu importer les alevins afin d'entamer l'élevage, a souligné M. Debbou.

Ces alevins permettront d'obtenir, une fois arrivés à maturité, une quantité de 300 tonnes de daurade, a-t-il ajouté, soulignant que la capacité totale de produc-

tion de cette ferme aquacole est de 600 tonnes de poissons par cycle de production.

Cette ferme est implantée dans la zone d'activité d'aquaculture Talwahcht dans le village Mazer.

Elle a été réalisée pour un montant de 300 millions de DA, et permettra

de créer, à sa pleine entrée en activité, entre 25 et 35 emplois directs, rappelle-t-on.

A noter que des projets d'aquaculture sont déjà en activité à Tizi-Ouzou.

Il s'agit de deux fermes spécialisées dans la conchyliculture (élevage de moule et d'huîtres) implantées dans la zone d'activité aquacole de Sidi Khalel dans la commune d'Iffissen.

En outre, 12 demandes de concessions pour des projets d'aquaculture, dont 6 en pisciculture d'une capacité de 500 à 600 tonnes de poisson par cycle chacune, et également six en conchyliculture, d'une capacité de production de 200 tonnes/an, sont en cours de validation, a fait savoir M. Debbou.

RELIZANE

Recensement de plus de 4.000 oiseaux d'eau au niveau des zones humides

Pas moins de 4.011 oiseaux d'eau ont été recensés au niveau des zones humides et des plans d'eau disséminés à travers le territoire de la wilaya de Relizane, a-t-on appris mercredi auprès de la conservation de wilaya des forêts.

Plusieurs oiseaux migrateurs ont été inventoriés lors du recensement national des oiseaux aquatiques nicheurs effectué par le Comité de contrôle et de recensement des oiseaux migrateurs et autres espèces nidantes relevant de la conservation des forêts, a indiqué à l'APS le chef du service protection végétale et animale de cette institution, Ali Cherif Ali.

Ce nombre d'oiseaux se répartit entre Merdja Sidi Abed avec 1.790 oiseaux, Dayat Oued Djemaâ 1.570, le barrage "Gargar" (Oued Rhiou) 290 spécimens, ainsi que



276 dans la Sabkha Benziane (Oued Djemaâ) et 85 autres dans le barrage Sâada (Sidi M'hamed Benaouda). Ces espèces d'oiseaux d'eau protégées et rares comme les flamants roses, les oies, les canards sauvages, les aigrettes, les cigognes blanches, les poules d'eau et autres espèces, selon

les explications fournies. Ces oiseaux, venus du sud et du centre de l'Europe, prennent les zones humides et les plans d'eau comme haltes et lieux de nidification au niveau de l'axe de migration entre l'Europe et l'Afrique.

Ce recensement permettra d'enrichir la base de données et le suivi de la conservation des forêts concernant ces zones humides et d'identifier de visu l'effectif d'oiseaux d'eau qui nichent dans la zone et leur relation avec le climat de chaque région et également de débattre des moyens de leur protection.

OUARGLA

Près de 240 piqûres scorpioniques durant le premier semestre de 2022 (DSP)

Pas moins de 238 piqûres scorpioniques ont été enregistrées durant le premier semestre de l'année courante dans la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris mercredi de la direction de la santé et de la population (DSP).

La direction de la santé qui ne déplore aucun décès en cette période relève que le plus grand nombre de morsures, soit 103 cas, a été signalé au mois de juin dernier, des mois de mai (56 cas), avril (43), alors que les plus faibles nombres ont été signalés aux mois de février (4 cas) et janvier (2), a-t-on précisé de même source. La même source a imputé cette

baisse "remarquable" d'envenimation scorpionique dans la région aux campagnes de sensibilisation et de prévention contre ce fléau et la collecte périodique de cet insecte mortel menée par l'association de lutte contre l'envenimation, en coordination avec des partenaires et la direction de la santé.

Pour rappel, 1.884 piqûres scorpioniques, dont trois (3) décès, avaient été enregistrées en 2021 dans les wilayas d'Ouargla et Touggourt, contre 2.230 cas, dont quatre (4) décès, l'année l'ayant précédée et 3.040 piqûres, dont cinq (5) décès, en 2019.

SKIKDA

La Protection civile renforcée par une unité d'intervention en cas d'accident nucléaire et radioactif

La Protection civile de la wilaya de Skikda a été renforcée par une unité mobile spécialisée dans les interventions en cas d'accidents relevant des domaines nucléaire, radioactif, biologique et chimique, a-t-on appris jeudi du directeur de wilaya de la Protection civile.

Cette nouvelle unité utilise un camion d'intervention équipé de matériel adapté au développement technologique avec de grandes capacités répondant aux normes universelles, a précisé à l'APS le lieutenant-colonel Sadek Draouet.

Installée au siège de l'unité principale, cette nouvelle unité mobile compte 21 éléments de divers grades dirigés par un officier supérieur hautement qualifié pour ce type d'intervention, a ajouté la même source qui a précisé que ces 21 éléments suivent actuellement une formation en matière de lutte contre ce type d'accidents qui prendra fin dans les prochains jours, pour permettre aussitôt l'entrée en activité de cette unité.

SÛRETÉ NATIONALE DE LA WILAYA D'OUARGLA

Inauguration d'un service régional de lutte contre les stupéfiants et les psychotropes

Un service régional de lutte contre les stupéfiants et psychotropes, relevant de la Sûreté de la wilaya d'Ouargla, a été inauguré jeudi par l'inspecteur régional de la police du Sud-est, le contrôleur de police Mohamed Akhrib, en sa qualité de représentant du Directeur général de la Sûreté nationale.

Organisée à l'occasion de la célébration de la journée nationale de la police algérienne (22 juillet), la cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence des autorités locales et des cadres de ce corps constitué. D'un coût financier de 85 millions DA, la nouvelle structure, dont les activités



s'étendent à 11 wilayas du sud-est du pays, est dotée des moyens et équipements nécessaires à assurer un service de qualité, selon la fiche technique. Intervenant à

cisé le lieutenant-colonel Draouet. Le choix de Skikda pour accueillir cette unité a été motivé par son caractère industriel lié à l'existence dans la wilaya de la zone industrielle du Groupe Sonatrach et la présence sur son territoire des 10 risques majeurs identifiés et stipulés dans la loi 04-20, afin de permettre une intervention rapide, a ajouté la même source.

Il existe à l'échelle nationale 10 unités mobiles spécialisées dans les interventions en cas d'accidents relevant des domaines nucléaire, radioactif, biologique et chimique, selon la même source.

cette occasion, le chef de la sûreté de la wilaya d'Ouargla, le commissaire divisionnaire de police Rafaa Debbah Rachid, a souligné que "la création de ce

MASCARA

Attribution de près de 600 logements publics locatifs à Tighennif

Près de 600 logements publics locatifs ont été attribués dernièrement à leurs bénéficiaires dans la commune de Tighennif (wilaya de Mascara), a-t-on appris jeudi auprès des services de la daïra.

Les autorités de la daïra de Tighennif ont présidé, en présence des services de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), la cérémonie de remise des clés et décisions d'attribution aux bénéficiaires.

Ce quota est localisé au niveau de la nouvelle zone d'habitat de Tighennif qui compte plus de 2000 logements de différentes formules. Par ailleurs, des travaux de réalisation d'un quota de 296 logements publics locatifs, dans cette même daïra, sont actuellement en cours et enregistrent un rythme avancé selon l'OPGI. Il est prévu le lancement des travaux de réalisation d'un autre lot de 150 logements publics locatifs dans cette ville avant la fin du mois d'août prochain. Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville pour l'exercice en cours.

Les services de la daïra de Tighennif recensent quelque 5.000 demandes pour la formule de logement public locatif, a-t-on indiqué à la daïra de Tighennif.

JIJEL

600 étudiants au Festival de l'échange culturel et touristique

Les activités du Festival de l'échange culturel et touristique des étudiants du Sud et des wilayas des Hauts-plateaux ont démarré, jeudi, au niveau du pôle universitaire de Tassoust de Jijel avec la participation de 600 étudiants de diverses universités du pays.

Le sous-directeur chargé de l'animation en milieu universitaire auprès du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Smail Inzarene a indiqué en marge de l'ouverture du Festival de l'échange culturel et touristique des étudiants du Sud et des wilayas des Hauts-plateaux que Jijel accueille le plus grand festival étudiant, coïncidant avec la célébration du soixantenaire anniversaire de l'indépendance.

La manifestation s'inscrit dans le cadre d'un programme national élaboré par le secteur de l'Enseignement supérieur avec la participation de 600 étudiants représentant 14 universités, dont 400 étudiants du Sud et 200 autres des différentes universités nationales, dont les lauréats des divers concours culturels et sportifs (cinéma, théâtre, courts métrages, calligraphie), a ajouté M. Inzarene.

De son côté, Nedjmeddine Djerdaoui, directeur des œuvres universitaires de Jijel a assuré que tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour la réussite de ce festival devant se poursuivre jusqu'au 28 juillet courant.

Un riche programme incluant des formations et des activités de divertissement, de tourisme et d'échange, ainsi que des conférences historiques et des ateliers divers, est prévu durant le Festival de l'échange culturel et touristique des étudiants du Sud et des wilayas des Hauts-plateaux.

BECHAR

Interdiction d'accès au barrage de "Djorf Ettorba" (wilaya)

La wilaya de Bechar a interdit aux visiteurs l'accès à la zone de loisirs et aux abords du barrage de "Djorf Ettorba" jusqu'à nouvel ordre et ce, dans le cadre des mesures préventives contre tout danger pouvant provenir des boues entassées sur les abords de cette retenue d'eau à la suite de son dessèchement partiel, a-t-on appris jeudi auprès de la wilaya.

La mesure d'interdiction d'accès à tout visiteur à cette imposante infrastructure hydraulique, notamment à son aire de loisirs, concerne aussi les autres activités afférentes au barrage et à la zone de loisirs, à savoir la pêche, la natation, le camping ou la randonnée, a précisé la même source, ajoutant que cette décision sera appliquée jusqu'à l'annonce officielle de la réouverture du site.

Cette mesure préventive, qui s'inscrit dans le cadre des prérogatives légales dévolues au wali dont la protection de l'environnement, la prévention des risques majeurs et la gestion des catastrophes, vise essentiellement la protection de la vie des citoyens des dangers pouvant être induits par la situation actuelle du barrage Djorf Ettorba.

Cet ouvrage hydraulique, réalisé fin des années soixante du siècle dernier avec une retenue d'eau de 365 millions de M3, s'étend sur une superficie de 21.500 km2, dont 94 km2 constitue son lac. Son niveau d'eau a sensiblement baissé à cause de la sécheresse qui sévit dans la région, a-t-on expliqué.

Depuis des années, ce site aquatique est devenu l'un des lieux naturels le plus fréquenté par les habitants du chef lieu de wilaya et des communes limitrophes pour le repos, les loisirs et la pêche continentale.

GOUVERNEMENT

Le gouvernement examine trois projets de textes d'application de la Loi relative à l'investissement

Le gouvernement a examiné jeudi, lors de sa réunion hebdomadaire, présidée par le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, trois projets de textes d'application de la Loi sur l'investissement, adoptée récemment au niveau du Parlement.

Selon un communiqué des services du Premier ministre, il s'agit d'un projet de décret exécutif fixant les modalités d'enregistrement des investissements structurants, la cession et le transfert d'investissement ainsi que le montant et les modalités de perception de la redevance pour le traitement de dossiers d'investissement, d'un projet de décret exécutif fixant les modalités de détermination des zones auxquelles l'Etat accorde un intérêt particulier,



et d'un projet de décret exécutif portant organisation et fonctionnement de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI).

L'examen de ces projets de textes, présentés par le ministre de l'Industrie, "permettra de mettre en oeuvre la Loi relative à l'investissement dès sa promulgation, sachant que d'autres projets de textes seront examinés par le gouvernement lors de ses prochaines réunions", souligne la même source.

RELIZANE

Plus de 340 micro-entreprises financées par l'ANGEM

L'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM) de la wilaya de Relizane a financé, ces trois dernières années 341 projets de création de micro-entreprises initiés par des diplômés des établissements de la formation professionnelle, a-t-on appris, jeudi, auprès de l'Agence.

Dans une déclaration à l'APS, la chargée de communication auprès de l'ANGEM de Relizane, Zahra Baha a précisé que 341 projets de création de micro-entreprises initiés par les jeunes de la

région ont été financés par l'ANGEM de Relizane, ces trois dernières années, ayant permis la création de plus de 500 emplois permanents. Il s'agit de 143 projets lancés dans le secteur de l'Industrie, 87 dans les services, 75 dans les Travaux publics et 36 autres dans le domaine de l'Agriculture.

Parmi les 341 projets financés, durant cette période, 119 ont été lancés par des femmes, notamment celles relevant des zones d'ombre de la wilaya de Relizane, a souligné Mme Baha.

Par ailleurs, dans le but d'encourager les stagiaires du secteur de la Formation professionnelle à créer des micro-entreprises, la cellule de communication de l'ANGEM de Relizane a organisé 50 actions de sensibilisation et a pris part à des émissions radiophoniques pour faire connaître ce dispositif, les opportunités et les avantages qu'il offre. Pour rappel, depuis sa création en 2004, l'antenne de l'ANGEM de Relizane a financé quelque 15.225 projets ayant permis la création de 22.834 emplois.

IMPÔTS

La souscription de l'ERA sur le portail "Jibaya'tic" prorogée au 30 septembre (DGI)

Le délai de souscription de l'Etat récapitulatif annuel (ERA) pour les contribuables soumis au régime du réel, relevant des Centres des impôts (CDI) dotés du système d'information "Jibaya'tic", a été prorogé jusqu'au 30 septembre prochain, indique la Direction générale des impôts (DGI) dans un communiqué.

"La DGI porte à la connaissance des contribuables soumis au régime du réel, relevant des Centres des impôts (CDI), dotés du système d'in-

formation "Jibaya'tic", ayant rencontré des difficultés pour la souscription de l'Etat récapitulatif annuel (ERA), que le délai de souscription de cette déclaration, sur le portail "Jibaya'tic", est prorogé jusqu'au 30 septembre de l'année en cours", explique la DGI dans le document publié sur son site web.

A rappeler que la date limite pour la souscription de l'ERA sur le portail de la télé-déclaration et télépaiement (Jibaya'tic) était initialement

fixée au mercredi 20 juillet. A cet effet, la DGI invite les contribuables concernés à "se rapprocher du Centre, dont ils relèvent, à l'effet de bénéficier de l'assistance et de l'accompagnement des services fiscaux, ainsi que pour récupérer leur code d'accès, pour ceux qui n'en disposent pas encore", ajoute la même source.

L'ERA doit être souscrit uniquement par voie électronique et, de ce fait, "ne peut faire l'objet d'un dépôt en

format papier au niveau des-dits services", selon la DGI. De ce fait, les contribuables relevant des CDI dotés de "Jibaya'tic", n'ayant pas adhéré auparavant à ce portail des télé-procédures, sont invités à déposer leur dossiers d'adhésion au niveau de leur Centre, explique la DGI, en rappelant qu'un guide de télé-déclaration, ainsi qu'une notice, sont mis en ligne sur son site web pour faciliter l'accomplissement de cette obligation.

COMMERCE

L'UGCAA, un partenaire "principal et primordial" dans la relance économique (Rezig)

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations Kamel Rezig a souligné, jeudi à Alger, que l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) était "un partenaire principal et primordial" dans les réformes engagées dans le secteur.

"L'UGCAA constitue un partenaire principal et primordial du ministère du Commerce dans les différents ateliers engagés pour la réhabilitation de l'action commerciale, la restructuration et le développement des activités commerciales ainsi que la relance économique", a indiqué M. Rezig, dans une lettre lue en son nom, par Ahmed Mokrani, directeur de l'organisation des marchés et des activités commerciales au ministère du commerce, à l'occasion de la tenue de la 3ème session ordinaire du Conseil national de l'UGCAA. Il a dans ce sens salué "l'accompagnement permanent et ininterrompu" de cette instance des différents départements ministériels et organismes dans la concrétisation des stratégies visant l'approvisionnement des marchés et l'amélioration des services.

Relevant que des efforts "colossaux" sont déployés pour assurer une relance économique que effective, le ministre a rappelé, dans ce chapitre "les décisions souveraines" prises pour réguler les exportations et donner la priorité au produit national lequel, a-t-il soutenu, "s'est imposé à travers la maîtrise de la production et l'amélioration de la qualité". Il a également évoqué dans sa lettre adressée à l'UGCAA, les mécanismes d'appui à l'investissement national, introduits dans le cadre de la nouvelle loi de l'investissement rappelant que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune avait accordé "un intérêt particulier" à l'enrichissement de cette loi, de manière à répondre aux préoccupations des intervenants dans le domaine.

De son côté, le secrétaire général de l'UGCAA, Hazab Benchohra a mis l'accent sur l'importance de conjuguer tous les efforts pour promouvoir l'économie nationale se félicitant de "l'attention particulière" qu'accorde le chef de l'Etat aux propositions formulées par les partenaires économiques, dans l'objectif d'apporter une valeur ajoutée à l'économie nationale.

Organisée sous le slogan "Rationaliser l'importation, promouvoir l'exportation, soutenir l'investissement national, enjeu du décollage économique de l'Algérie nouvelle", la 3ème session ordinaire du Conseil national de l'UGCAA, a vu la participation de 37 fédérations nationales dans divers secteurs, affiliées à l'UGCAA. En sus des représentants des ministères de l'Industrie, et de la Formation et l'Enseignement professionnels, de la société civile et des services des Douanes.

Les travaux de cette session ordinaire, d'ordre organisationnel et structurel, ont été également ponctués par des interventions des représentants des assurances et des services du Centre national de registre du commerce.

LUTTE CONTRE LA SPÉCULATION ILLICITE

72 délits enregistrés durant le 1^{er} semestre 2022

Les services du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations ont enregistré 72 délits dans le cadre de la lutte contre la spéculation illicite, durant le premier semestre de l'année en cours, selon un bilan du ministère transmis à l'APS.

Les services de contrôle relevant du ministère ont réalisé, entre janvier et juin 2022, en coordination avec les services de sécurité, dans le cadre de l'application des dispositions de la loi n°15-21 du 28 décembre 2021 relative à la lutte contre la spéculation illicite, 50.420 interventions qui ont permis d'enregistrer 72 délits donnant lieu à l'établissement de 68 procès-verbaux de poursuites judiciaires, précise la même source. En outre, des mesures conservatoires administratives ont été prises par les services de contrôle, qui portent sur la saisie de marchandises d'une quantité estimée à 2.632,43 tonnes, d'une valeur globale de 218,64 millions de dinars. Selon le bilan du ministère, 79% des interventions concernent le commerce de détail avec 39.914 interventions, 17% pour le commerce de gros (8.279 interventions), 3% pour les entreprises de production (1.613) et enfin 1% pour les locaux des importateurs (614).

OLÉICULTURE

Renforcer les capacités des oléiculteurs pour améliorer la filière

Le renforcement des capacités des oléiculteurs et oléifacteurs par le biais de la formation, est parmi les axes arrêtés par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural pour améliorer la filière oléicole et la qualité de l'huile d'olive algérienne, a-t-on appris, jeudi, auprès d'un responsable du secteur. Le sous directeur de la formation, Hamid Ould Youcef, a indiqué à l'APS, à l'occasion de l'élargissement du dispositif de formation du Programme d'appui au secteur de l'agriculture en Algérie (PASA) financé par l'Union Européenne en partenariat avec le ministère de l'Agriculture et du Développement rural et en collaboration avec l'Institut national de la recherche agronomique d'Algérie (INRAA), que le ministère accorde un intérêt "particulier" à la formation des oléiculteurs et oléifacteurs. C'est à ce titre que ce même département ministériel a proposé au représentants du PASA d'étendre le dispositif de formation de oléiculteurs du pôle Soummam, regroupant Tizi-Ouzou, Bejaia et Bouira, aux wilayas limitrophes à savoir Boumerdes, Jijel, Bordj, Bou Arreridj, Médéa et Sétif, afin de capita liser et valoriser cet acquis et faire profiter les intervenants dans la filière oléicole dans d'autres wilayas, a indiqué M. Ould Youcef. La cérémonie officielle d'intégration de ces wilayas au programme de formation du PASA, a eu lieu dimanche dernier à l'Institut de technologie moyen agricole spécialisé (ITMAS) de Tizi-Ouzou, a souligné ce même responsable. "Que ce soit dans le cadre du PASA ou par le biais des établissements de formation agricole et de l'Institut technique de l'arboriculture fruitière et de la vigne (ITAFV), nous diversifions les offres de formation et nous intégrons des modules de formation concernant tous les aspects de la filière oléicole, afin d'améliorer la production d'huile d'olive en termes du rendement et de qualité", a précisé M. Ould

Youcef. Le but de ces formations est de permettre aux oléiculteurs de s'approprier les bonnes pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et donner l'importance à la qualité du produit, sans omettre le volet lié à l'emballage et au packaging, a-t-il dit. Cet objectif est "en train de se concrétiser progressivement, et nous constatons une certaine amélioration au plan de l'itinéraire technique et dans le processus de production d'huile d'olive", a ajouté M. Ould Youcef. Ce même responsable a ajouté que les producteurs perçoivent à présent l'importance de la qualité de l'huile d'olive dans la démarche de commercialisation et d'exportation. Il a cité à ce propos l'exemple des oléiculteurs qui ont été primés lors de concours organisés à l'international. "Les titres obtenus par l'huile d'olive algérienne sont un indicateur que nous sommes en train d'aller vers la qualité", a-t-il signalé. A noter que 15 conseillers des cinq wilayas nouvellement intégrées dans le dispositif de formation du PASA, ont suivi depuis dimanche et jusqu'à aujourd'hui jeudi, une formation sur l'appui conseil, a-t-on appris d'un représentant de ce programme, Paul Lompech. Le PASA a déjà formé 45 conseillers des wilayas de Tizi-Ouzou, Bouira et Bejaia au titre de ce dispositif qui repose sur un ensemble de 34 référentiels de formation en oléiculture/oléifaction, dédié au renforcement des compétences des conseillers agricoles sur l'oléiculture et l'oléifaction. Avec l'extension géographique du dispositif de renforcement des capacités et de démonstration à 5 wilayas supplémentaires, au total 64 conseillers seront formés sur 34 modules, jusqu'à la fin 2022, a-t-il expliqué. "L'objectif final du dispositif est de pouvoir bénéficier d'un ensemble de conseillers apte à transmettre leurs connaissances aux oléiculteurs et oléifacteurs des régions ciblées", a souligné M. Lompech.

BOURSE

Wall Street conclut dans le vert, tirée par les technologiques

La Bourse de New York a conclu dans le vert mercredi, surtout tirée par le secteur technologique du Nasdaq, et les investisseurs se demandaient si le marché avait enfin touché le fond.

Selon des résultats définitifs, l'indice Dow Jones a grappillé 0,15% à 31.874,84 points et le S&P 500 a pris 0,59% à 3.959,90 points, tandis que le Nasdaq, à forte coloration technologique, a grimpé de 1,58% à 11.897,65 points.

"On dirait que le marché ne veut pas baisser", commentait, sur un ton incrédule, Karl Haelling de LBBW, après trois séances de hausse sur quatre pour les indices de Wall Street.



"Je pensais qu'avec l'épisode de Mario Draghi, le marché européen serait fortement éprouvé de même que l'euro, mais les deux ont bien tenu", s'est étonné l'analyste, alors que le chef du gouvernement italien était proche de la porte de sortie mercredi soir après la défection de trois partis importants de sa coalition. L'euro s'est toutefois légèrement tassé par rapport au dollar, après un rebond la veille.

ROYAUME-UNI

Forte hausse de l'emprunt public et intérêts record en juin

L'emprunt public au Royaume-Uni a connu une forte hausse en juin, avec des intérêts record sur la dette dans la foulée d'une inflation galopante, indique jeudi l'Office national des statistiques britannique (ONS).

À 22,9 milliards de livres en juin (hors banques publiques), c'est le deuxième montant le plus élevé pour un mois de juin depuis que ces données existent, à savoir depuis 1993, et 4,1 milliards de livres de plus qu'en juin 2021, précise l'ONS.

Les dépenses courantes du gouvernement central - par opposition aux gouvernements régionaux - ont augmenté de 9,0 milliards de livres à 86,0 milliards, largement causée par une envolée de

10,3 milliards de livres dans les taux d'intérêts payables sur la dette comparé à juin 2021.

Au total, les intérêts de la dette du gouvernement central britanniques s'élevaient à 19,4 milliards de livres en juin, un record depuis le début de ces données en 1997, tiré massivement vers le haut par l'indice des prix au détail sur des bons indexés.

En revanche les recettes du gouvernement central ont augmenté de 7,9 milliards de livres sur un an. "Nous reconnaissons qu'il y a des risques pour les finances publiques y compris à cause de l'inflation, avec des intérêts sur la dette qui ont plus que doublé par rapport au précédent record mensuel", a commenté

le ministre des Finances, Nadhim Zahawi.

"C'est pour cela que le gouvernement a pris des mesures pour renforcer les finances publiques" et faire baisser la dette, ajoute-t-il. L'inflation au Royaume-Uni est la plus élevée des pays du G7, selon les dernières données disponibles, à 9,4% pour le mois de juin.

La BoE a été l'une des premières grandes banques centrales à commencer à remonter son taux fin 2021, abaissé à un plus bas historique au début de la pandémie de Covid-19. Depuis, elle l'a relevé à chaque réunion, et il atteint actuellement 1,25%, sans pour autant ramener l'inflation vers l'objectif de 2% de la BoE.

ZONE EURO

La BCE augmente ses taux d'intérêt de 50 points de base

La Banque centrale européenne (BCE) a décidé jeudi d'augmenter ses taux d'intérêt pour la première fois en plus de dix ans de 50 points de base pour faire face à une inflation galopante. Prise dans un arbitrage complexe entre hausse des prix et craintes pour la

croissance, l'institution de Francfort a choisi l'audace: elle relève ses trois taux directeurs de 50 points de base après avoir préparé les esprits à une hausse de 25 points seulement. Le principal taux d'intérêt passe ainsi de zéro, niveau où il campait depuis 2016,

à 0,50%, tandis que celui taxant une partie des liquidités bancaires non distribuées en crédit, remonte de -0,50% à zéro. La décision sur ce tour de vis a été "unanime" face à une inflation qui "restera à un niveau élevé indésirable pendant un certain temps",

selon la présidente de l'institution Christine Lagarde. La hausse des prix en zone euro -8,6% en juin- ne cesse de s'accroître sous l'effet conjugué de la reprise post-Covid, des tensions sur les chaînes d'approvisionnement et de la crise énergétique en Europe.

ARGENTINE

Le change de devises apportées par les touristes facilité

L'Argentine a annoncé jeudi qu'elle allait faciliter le change des devises amenées par les touristes étrangers pour éviter qu'ils recourent au marché noir où le dollar s'échange à un taux très nettement plus avantageux que le taux officiel. La Banque centrale argentine (BCRA) permettra ainsi aux touristes de vendre jusqu'à 5.000 dollars dans des guichets autorisés. "Le taux de change sera celui qui a cours dans les opérations du marché financier", a indiqué dans un communiqué le ministère de l'Economie. Un touriste pourra ainsi changer ses devises au prix du dollar MEP (Marché électronique de paiement) qui se situait jeudi à 325 pesos pour un dollar, très proche du marché informel (338 pesos), tandis qu'au taux officiel, un dollar vaut 136 pesos. La date d'entrée en vigueur de cette mesure n'a pas été précisée. En Argentine, plusieurs taux de change coexistent pour diffé-

rents types de transactions. Le dollar MEP correspond au taux de change des transactions sur les obligations de la dette à la Bourse de Buenos Aires. Le taux au marché noir a gagné près de 100 pesos depuis la démission inattendue, le 2 juillet, du ministre de l'Economie, Martín Guzmán. Le dollar se vendait alors à 239 pesos.

L'objectif de la mesure est de faire en sorte que les dollars amenés par les touristes viennent renflouer les réserves du pays, plutôt que de se retrouver sur le marché noir. Les réserves internationales brutes de la Banque centrale s'élevaient à 39,7 milliards de dollars. Le gouvernement estime que le marché formel n'a capté que 16% des 1,4 milliard de dollars qui sont entrés avec les touristes dans le pays depuis début 2022. Depuis 2019, le pays sud-américain est soumis à un contrôle des changes.

ESPAGNE

Rejet de l'offre de la banque Santander sur la branche mexicaine de Citigroup

La banque espagnole Santander a annoncé vendredi que son offre de rachat des activités mexicaines du géant bancaire américain Citigroup avait été rejetée. "Santander confirme qu'elle a présenté un projet d'offre qui a été soumis à la considération de Citigroup" et "qu'elle a été informée qu'elle ne participerait pas aux prochaines étapes du processus", a annoncé le groupe espagnol, numéro deux sur le marché mexicain dans un bref communiqué. Citigroup, qui opère au Mexique sous le nom de sa filiale Citibanamex, avait annoncé en janvier qu'elle mettrait fin à ses activités dans la banque de détail dans le pays.

La banque américaine avait racheté il y a 20 ans la banque Banamex pour 12,5 milliards de dollars. Citibanamex est la troisième banque du Mexique, derrière les espagnoles BBVA et Santander. Citigroup va en revanche conserver ses autres activités au Mexique dans la banque d'investissement et les marchés institutionnels. Ce retrait de la banque de détail au Mexique, son dernier bastion en Amérique Latine, rentre dans le cadre de la stratégie de Citigroup qui veut se recentrer sur u ne clientèle fortunée au niveau mondial, sur les cartes de crédit ainsi que sur les marchés institutionnels.

FINANCE

L'euro grimpe face au dollar, la BCE monte ses taux plus vite que prévu

L'euro s'élançait face au dollar jeudi, galvanisé par un tour de vis plus marqué que prévu de la Banque centrale européenne (BCE), qui a relevé ses taux de 0,50 point de pourcentage pour contrer l'inflation.

Ce premier pas de la BCE vers une politique monétaire plus stricte, comme celle adoptée depuis plusieurs mois par la Réserve fédérale (Fed) aux Etats-Unis, faisait prendre à l'euro 0,80% à 1,0258 dollar vers midi. La BCE a notamment signalé que d'autres hausses de taux "seront pertinentes", poussant les investisseurs à parier sur de futurs relèvements. Avec une inflation en zone euro à 8,6% sur un an en juin, les cambistes se demandaient dans quelle mesure les gardiens de l'euro allaient répondre. Leur prudence jusqu'à présent avait contribué à la faiblesse de la monnaie unique face au dollar: la semaine dernière, elle était tombée sous le seuil de la parité pour la première fois depuis près de deux décennies.

Les analystes ne sont pas certains que la hausse des taux de la BCE suffira à calmer l'inflation ou à redorer l'euro, qui reste en baisse de 9,8% depuis le début de l'année face au dollar.

"La BCE n'a pas les moyens de calmer une inflation qui provient principalement d'une crise de l'énergie", tranche Hinesh Patel, analyste. Il souligne également que la BCE va avoir du mal à rattraper le retard pris sur d'autres banques centrales, comme la Fed et la Banque d'Angleterre (BoE).

"Bien sûr, la décision de la BCE est importante", reconnaît l'analyste, Kit Juckes. Mais de nombreux autres événements pèsent sur l'euro, souligne M. Juckes: le marché a déjà intégré la reprise de Nord Stream 1, le gazoduc qui fournit l'Allemagne en gaz russe.

"Tous les regards vont désormais se tourner vers la conférence de presse de la présidente (de la BCE) Christine Lagarde, qui va devoir reconnaître à nouveau que l'inflation va être plus forte et la croissance moins bonne que la Banque ne l'avait anticipé", prévoient les analystes.

L'euro monte légèrement face au dollar

L'euro montait légèrement face au dollar jeudi après le relèvement des taux de la Banque centrale européenne (BCE), mais voyait ses gains réduits en raison de l'incertitude concernant le nouvel instrument de l'institution pour modérer les écarts de taux d'emprunt.

Ce premier pas de la BCE vers une politique monétaire plus stricte, comme celle adoptée depuis plusieurs mois par la Réserve fédérale (Fed) aux Etats-Unis, faisait prendre à l'euro 0,05% à 1,0185 dollar cet après-midi. La BCE a notamment signalé que d'autres hausses de taux "seraient pertinentes", poussant les investisseurs à parier sur de futurs relèvements pour faire face à l'inflation, qui a atteint 8,6% sur un an en juin en zone euro. Mais la présidente de la BCE Christine Lagarde a essayé de clarifier la manière dont le nouvel instrument anti-fragmentation allait marcher: "Le Conseil des gouverneurs déterminera l'éligibilité" d'un pays à ce nouvel outil et "la BCE ne prend pas position sur des questions politiques" internes, a assuré Mme Lagarde. Les analystes estiment que "la BCE n'a pas les moyens de calmer une inflation qui provient principalement d'une crise de l'énergie", soulignant également que la BCE va avoir du mal à rattraper le retard pris sur d'autres banques centrales, comme la Fed et la Banque d'Angleterre (BoE).

BACCALAURÉAT Début des préinscriptions des nouveaux bacheliers sur le portail électronique du MESRS

Les préinscriptions des nouveaux bacheliers (baccalauréat 2022) ont débuté jeudi sur le portail électronique du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS) et se poursuivront jusqu'au 24 juillet. Le nouveau bachelier peut effectuer sa préinscription du 21 au 24 juillet 2022, en remplissant sa fiche de vœux en ligne à l'adresse <https://www.orientation-esi.dz>, avait indiqué le ministère. Pour mener à bien l'opération, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a mis à la disposition des lauréats du baccalauréat 2022 le guide du bachelier, une circulaire ministérielle spéciale et l'application "TawdijhCom" disponible sur le portail du bachelier. Les versions interactives ou PDF du guide et des circulaires 1, 3 et 4 sont également à leur disposition. Le bachelier doit remplir sa fiche de vœux par ordre décroissant (entre 6 et 10 choix au maximum) et consulter et imprimer la liste des filières auxquelles il ouvre droit, a souligné le ministère. Au moins deux (2) parcours de formation de licence à inscription locale ou régionale assurés par un établissement universitaire doivent y figurer, selon le ministère.

Une fois ces démarches effectuées, le bachelier devra valider sa préinscription en ligne du 25 au 26 juillet, avec la possibilité de modifier la précédente fiche de vœux, a fait savoir le ministère précisant que, le cas échéant, c'est la deuxième fiche de vœux qui sera prise en compte dans l'orientation de l'étudiant.

Les résultats seront mis en ligne le 3 août 2022 et les entretiens des candidats orientés vers les écoles supérieures des enseignants se tiendront du 4 au 8 août 2022, le bachelier devant se présenter à l'établissement d'orientation pour passer l'entretien oral. L'inscription définitive dans ces écoles est soumise à la condition d'âge (24 ans maximum au 31 décembre 2022) et au résultat de l'entretien oral, selon la même source.

En cas d'échec au test, il sera automatiquement orienté vers le choix suivant mentionné dans la fiche de vœux, qui n'est pas soumis à un test oral et qui remplit la condition de la moyenne minimale d'accès à ce choix. Pour les bacheliers n'ayant obtenu aucun de leurs choix, il leur est proposé une deuxième préinscription, du 04 au 06 août prochain, en remplissant une autre fiche de vœux par ordre décroissant.

La fiche doit contenir six (06) choix, dont deux (02) obli gatoirement dans les cursus de licence à inscription locale ou régionale. La date limite pour effectuer cette opération est fixée au 06 août 2022, sachant que l'annonce des résultats se fera le 11 du même mois au soir. Une fois informé de son orientation, le nouvel étudiant doit confirmer son inscription définitive en ligne à l'adresse <https://progres.mesrs.dz/webetu>, du 05 au 08 septembre 2022.

L'original du relevé de notes du baccalauréat doit être déposé par la suite au niveau de l'établissement d'orientation. Concernant les cas particuliers, une plate-forme sera ouverte à cet effet pour procéder à leur examen par les établissements d'enseignement supérieur d'accueil, du 09 au 15 septembre 2022, conformément à une circulaire complémentaire fixant les modalités, le calendrier ainsi que les cas où le directeur de l'établissement universitaire est autorisé à proposer une redistribution interne et externe des étudiants, en concertation avec les Conférences régionales des universités, notamment pour les filières qui enregistrent une baisse sensible du nombre d'étudiants.

Dans le cas où le nouvel étudiant est concerné par l'hébergement dans une cité universitaire, le ministère appelle à introduire une demande d'hébergement en ligne, entre le 20 et le 26 août 2022.

JUSTICE

Une peine de 6 ans de prison ferme requise contre Abdelwahid Temmar

Le procureur de la République près le Tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a requis, jeudi, une peine de six (6) ans de prison ferme contre l'ancien ministre de l'Habitat, Abdelwahid Temmar, poursuivi dans une affaire de corruption lorsqu'il était wali de Mostaganem.

Le procureur de la République a également requis une amende d'un (1) million de dinars avec confiscation de tous les biens saisis.

Abdelwahid Temmar est poursuivi dans cette affaire pour abus de fonction, falsification de docu-

ments officiels et fausse déclaration de patrimoine. Cet ancien wali de Mostaganem est poursuivi pour la délivrance d'autorisations pour la création de camps de vacances sur des terres forestières en violation de la loi et la non-déclaration de comptes bancaires en 2019.

Le représentant légal de la wilaya de Mostaganem réclame une indemnisation d'un (1) million de dinars et l'agent judiciaire du Trésor une indemnisation de dix (10) millions de dinars pour les dommages causés par les décisions d'Abdelwahid Temmar.

SKIKDA

Un camp d'été au profit de 64 enfants de la République arabe sahraouie

La commune d'El Marsa, à l'extrême Est de Skikda, accueille un camp d'été au profit de 64 enfants de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) accompagnés de cinq (5) encadreurs, apprend-on jeudi auprès des services de la wilaya.

La même source a précisé que dans le cadre des camps d'été organisés par l'Algérie au profit des enfants sahraouis dans les wilayas du littoral, et sous l'égide du wali de Skikda, Mme Houria Meddahi, la délégation d'enfants sahraouis a été accueillie mercredi soir.

La délégation a été reçue par le directeur de la réglementation et des affaires générales, représentant Mme Meddahi, les directeurs du Tourisme et de la Jeunesse et des sports, le président de l'APC d'El Marsa et le représentant de la direction de l'Action



sociale dans la commune d'El Marsa relevant de la daïra de Benazouz, a sou-

gné la même source.

Un riche programme d'activités culturelles, tou-

ristiques et sportives a été prévu à l'intention de la délégation hôte, outre des sorties vers les sites touristiques de la wilaya durant leur séjour de 30 jours, selon la même source qui a souligné que la direction de la Jeunesse et des sports a mobilisé les moyens humains et matériels nécessaires pour leur prise en charge.

Le directeur de la Jeunesse et des sports, Badreddine Miloud a précisé à cet effet que ses services ont mobilisé cinq (5) encadreurs ainsi qu'un (1) médecin, un (1) psychologue et une (1) infirmière.

CONTRÔLE COMMERCIAL

Plus de 88.000 tonnes de marchandises saisies aux frontières pour non-conformité (ministère)

Les services du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations ont saisi, durant le premier semestre de l'année en cours 2022, plus de 88.000 tonnes de marchandises au niveau des frontières pour non-conformité.

Selon un bilan du ministère transmis à l'APS, l'intervention des inspections aux frontières, entre janvier et juin derniers, a abouti au refus d'admission aux frontières de 410 cargaisons, pour une quantité de 88.080 tonnes d'une valeur de 18,571 milliards de dinars.

Les opérations de contrôle des produits importés au niveau des frontières, ont permis également la constatation de 428 infractions, et l'établissement de 120 procès-verbaux de poursuites judiciaires à l'encontre des contrevenants.

Selon le ministère, 28.346 dossiers de déclaration d'importation des produits ont été traités, d'une valeur de 1.256,68 milliards de dinars.

Le bilan global des activités de contrôle réalisé durant le premier semestre de l'année 2022, s'est soldé par 1.122.736 interventions ayant permis de relever 110.152 infractions ainsi que l'établissement de 97.256 procès-verbaux de poursuites judiciaires.

L'évaluation des résultats des activités de contrôle économique et de la répression des fraudes effectuées sur le marché national durant le premier semestre 2022, par rapport au même

période de l'année 2021, fait ressortir une augmentation "significative" du nombre des interventions des agents de contrôle (+ 37%) et celui des infractions (+76%).

En outre, les services de contrôle ont eu à prendre des mesures administratives conservatoires consistant en la saisie de marchandises pour une valeur globale de 1.006,548 millions de dinars et la proposition de fermeture de 8.622 locaux commerciaux.

En matière de contrôle des pratiques commerciales, les interventions ont porté principalement sur le respect de l'obligation de transparence des pratiques commerciales, notamment l'obligation de la facturation aux différents stades de la production et de la distribution en gros.

Ces interventions ont permis de constater 4.558 infractions liées au défaut de facturation, dont 510 infractions qualifiées de factures fictives et de fausses factures, et ont permis la mise au jour d'un chiffre d'affaires dissimulé d'un montant de 20,63 milliards de dinars. En matière de profit illicite, les opérations de contrôle ont permis de mettre en évidence un montant de 32,25 million s de dinars, en raison d'infraction qualifiée de pratique de prix illicites (non respect des prix réglementés, fausse déclaration de prix de revient et manœuvres visant à dissimuler les majorations illicites).

Concernant le contrôle de la qualité et la répression des fraudes, les ser-

vices du ministère ont effectué 488.782 interventions ayant permis de constater 45.060 infractions qui ont donné lieu à l'établissement de 35.176 procès-verbaux de poursuites judiciaires à l'encontre des contrevenants opérant aux différents stades de la mise à la consommation des produits.

L'analyse des résultats du contrôle fait ressortir également que l'infraction qualifiée de défaut d'hygiène et de salubrité constituait l'infraction principale (38 %), suivie de tromperie ou tentative de tromperie du consommateur (13%).

En parallèle du suivi réalisé dans le cadre de l'intervention sur le terrain, les services de contrôle ont prélevé des échantillons pour analyses microbiologiques et physicochimiques pour certains produits alimentaires de large consommation et des produits industriels non alimentaires, afin de s'assurer de leur conformité aux spécifications et normes applicables.

Ainsi, des analyses en laboratoire ont été menées sur 7.666 échantillons prélevés pour des produits alimentaires et non alimentaires, 1.246 échantillons se sont révélés non conformes, soit 16%.

Dans le cadre des analyses rapides effectuées par les instruments de mesures contenus dans la valisette, il a été enregistré 75.367 déterminations réalisées, donnant lieu à la constatation de 3.046 non conformités soit un taux de 4%.

TRANSPORT MARITIME

Une desserte supplémentaire spéciale Marseille-Alger

L'entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) a programmé, pour dimanche, une desserte supplémentaire spéciale Marseille-Alger pour le transport des citoyens bloqués dans la ville française, a indiqué jeudi un communiqué du ministère des Transports.

"Dans le cadre de la prise en charge des citoyens bloqués dans la ville française de Marseille et détenteurs de billets ouverts, l'ENTMV annonce la programmation d'une desserte supplémentaire à bord du navire + El Djazair II+ sur la ligne Marseille-Alger pour le dimanche 24 juillet 2022", précise la même source.

"Les citoyens détenteurs de billets ouverts sont priés de se rapprocher des services de l'entreprise à Marseille pour s'inscrire sur la liste de voyage", ajoute le communiqué. "Les autres



citoyens concernés peuvent, dans la limite des places disponibles, acheter des billets de voyage pour cette desserte", conclut la même source.

ESPAGNE - MAROC

Une ONG espagnole fustige la politique migratoire "mortifère" du Maroc et de l'Espagne

L'ONG espagnole Caminando Fronteras a vivement critiqué la gestion de la question des migrations illégales par le Maroc et l'Espagne et fustigé une "politique mortifère du contrôle migratoire", notamment après le massacre survenu récemment à Melilla lorsque plus de 20 migrants africains ont été brutalement tués par les forces de l'ordre marocaines alors qu'ils tentaient d'entrer dans l'enclave espagnole.

Dans un rapport accablant, Caminando Fronteras, spécialiste des migrations entre l'Afrique et l'Espagne, fustige une "poli-



tique mortifère du contrôle migratoire", pointant notamment le drame qui s'est produit le 24 juin dernier à Melilla lorsque près de 2.000 migrants africains ont subi des violences policières en tentant de traverser la clôture de Melilla depuis le

Maroc. "La militarisation du contrôle de l'immigration s'est intensifiée dans l'application d'actions qui attaquent systématiquement les droits humains des migrants", indique également mercredi le rapport de l'ONG espagnole.

INDE

Une candidate issue d'une communauté tribale marginalisée élue présidente

Une femme issue d'une communauté tribale marginalisée, Droupadi Murmu, a été élue jeudi présidente de l'Inde avec le soutien du parti au pouvoir du Premier ministre Narendra Modi, à l'issue d'un vote du Parlement.

Droupadi Murmu, appartenant à la tribu Santhal, a reçu le soutien de plus de la moitié des parlementaires, selon des résultats partiels publiés par la Commission électorale. A 64 ans, elle

devient la première femme présidente issue d'une tribu et la deuxième présidente de l'Inde. Mme Murmu, originaire de l'Etat d'Odisha, dans l'est de l'Inde, a été désignée par le parti au pouvoir de M. Modi, le Bharatiya Janata Party (BJP) comme candidate à ce poste essentiellement cérémoniel. M. Modi a dans un tweet félicité Mme Murmu, soulignant que "son succès exemplaire motivait chaque Indien". "Elle a émergé

comme un rayon d'espoir pour nos citoyens, notamment les pauvres, les marginalisés et les opprimés", a-t-il ajouté. Le principal adversaire de Mme Murmu, Yashwant Sinha, un ancien membre du BJP et ex-ministre des Finances et des Affaires étrangères, qui était soutenu par les partis d'opposition, a également félicité la nouvelle présidente.

L'Inde espère qu'elle agira "comme gardienne de la

Constitution sans crainte ni favoritisme", a-t-il écrit.

Mme Murmu sera la deuxième femme présidente de l'Inde après Pratibha Patil, qui a exercé cette fonction pendant cinq ans à partir de 2007.

Elle succède à Ram Nath Kovind, le deuxième président du pays issu de la communauté dalit, au plus bas dans le système des castes, appelée aussi "les intouchables".

GRANDE BRETAGNE - TRANSPORT AERIEN

Suspension d'une grève du personnel de ravitaillement de carburant à Heathrow

Une grève pour les salaires du personnel de ravitaillement de carburant à l'aéroport londonien d'Heathrow, le plus important du pays, qui promettait de perturber les vols de jeudi à dimanche, a été suspendue, a annoncé mercredi soir le syndicat Unite dans un communiqué.

"Une offre (salariale) considérablement améliorée a été faite et en conséquence Unite a suspendu la grève pour permettre aux adhérents de voter" sur cette nouvelle proposition, a précisé le syndicat.

Le mouvement des salariés d'Aviation Fuel Services (AFS) aurait notamment perturbé les vols des compagnies Virgin Atlantic, United, Singapore, KLM, American, Emirates, Air

France ou encore Delta, qui utilisent les services de cette entreprise.

Le syndicat avait précédemment indiqué que ces travailleurs n'avaient "pas reçu d'augmentation de salaire depuis trois ans, au cours desquels ils ont vu leurs revenus baisser de 15,5 % en termes réels", c'est-à-dire après effet de l'inflation qui s'envole dans le pays et pourrait dépasser 11% cette année.

L'aéroport est perturbé depuis plusieurs mois à cause de pénuries de personnel qui frappent le secteur en plein redécoupage de la demande, après des licenciements massifs pendant la pandémie. L'entreprise a récemment été contrainte d'alléger son planning estival de vols.

PANAMA

Les négociations vont reprendre pour tenter de mettre fin aux blocages

Le gouvernement du Panama et les organisations syndicales et communautaires indigènes doivent débiter jeudi de nouvelles négociations pour tenter de mettre fin à la contestation sociale contre la cherté de la vie qui secoue le pays depuis près de trois semaines.

"Nous espérons que le gouvernement apportera des réponses concrètes aux besoins fondamentaux de la population", a déclaré Saul Mendez, secrétaire général du syndicat de la construction Suntracs, l'un des initiateurs des manifestations.

L'Eglise catholique, qui joue le rôle de médiateur, avait annoncé mercredi que le gouvernement panaméen avait confirmé sa présence à la table des négociations qui se tiendront à Penonomé, à 150 kilomètres au sud-ouest de Panama City.

Les organisations syndicales et sociales demandent une réduction et un gel des prix du panier alimentaire de base, une baisse des prix du carburant,

de l'énergie et des médicaments. Ils réclament aussi que 6% du Produit intérieur brut (PIB) soient consacrés à l'éducation publique et que le service de santé publique soit amélioré. Elles exigent également des mesures contre la corruption, alors que l'opinion publique critique vivement les salaires des hauts fonctionnaires et le gaspillage des ressources publiques par les responsables politiques. Depuis près de trois semaines, les manifestations et blocages de routes secouent le pays centro-américain de 4,5 millions d'habitants.

Jeudi, des blocages intermittents ont encore eu lieu sur certains axes de la capitale. Cette vague de contestation est inédite depuis la chute de la dictature militaire du général Manuel Noriega en 1989. Le pays, l'un des plus inégalitaires au monde, connaît une inflation de 4,2% et des prix du carburant en hausse de 47% depuis début 2022.

Le gouvernement du président de centre gauche Laurentino Cortizo avait

annoncé dimanche un accord avec les organisations syndicales sur le prix de l'essence.

Auparavant, un premier accord avait été conclu avec des communautés indigènes de l'ouest du pays.

Mais des syndicats avaient rapidement rejeté l'accord, le jugeant insuffisant et estimant que toutes les organisations participant aux blocages n'avaient pas été associées. Elles réclamaient une plateforme de discussion "unique". Les barrages compliquent les approvisionnements de la capitale et de plusieurs provinces.

Des blocages ont notamment empêché mercredi qu'un convoi de plus de 200 camions chargés de denrées parvienne jusqu'à la capitale.

Le convoi pourrait arriver jeudi sous la protection de la police.

Les représentants du patronat estiment que la crise a fait perdre 300 millions de dollars au secteur productif en dix jours.

GRÈCE - SERBIE

Crash d'un avion chargé d'armes: la Grèce attend des explications de Belgrade

La Grèce a dit jeudi attendre des informations de la Serbie, à laquelle elle reproche de ne pas l'avoir informée d'un chargement d'armes destinées au Bangladesh à bord d'un avion qui s'est écrasé samedi dans le nord du pays.

"La partie serbe ne peut pas prétendre que tout a été fait correctement, ce n'est pas le cas - nous attendons des explications", a déclaré le ministre grec des Affaires étrangères Nikos Dendias dans une interview accordée au site grec news-bomb.gr.

Il a ajouté que selon la réglementation, la Serbie - d'où était parti l'avion - aurait dû informer l'autorité de l'aviation civile grecque de la nature de la cargaison, ce qui n'a pas été le cas.

L'appareil cargo Antonov An-12 qui s'est écrasé samedi soir près de Kavala dans le nord de la Grèce, transportait 11,5 tonnes d'obus de mortier de fabrication serbe, à destination du Bangladesh. Huit membres d'équipage ont péri dans le crash.

YÉMEN

4 morts et 8 blessés dans une attaque à Al-Bayda

Quatre personnes ont été tuées et 8 autres blessées, mercredi, dans une attaque d'un village de la province centrale d'Al-Bayda attribuée au mouvement Ansarullah (Houthis), selon des médias.

Le Centre des médias de la Résistance d'Al-Bayda (fidèle au gouvernement) a rapporté mercredi sur sa page Facebook que "4 personnes ont été tuées et 8 autres blessées, à la suite de bombardements à l'arme lourde effectués par les Houthis sur le village de Khabza à Al-Bayda".

Au cours des derniers jours, les médias locaux ont signalé le déclenchement d'affrontements armés entre les Houthis et des hommes armés tribaux, à la suite de la tentative du mouvement de prendre d'assaut le village.

Depuis plus de 7 ans, le Yémen est le théâtre d'une guerre entre les forces gouvernementales, soutenues par une coalition militaire arabe dirigée par l'Arabie Saoudite, et le mouvement Houthi qui contrôle des gouvernorats, dont la capitale, Sanaa (nord), depuis septembre 2014.

Jusqu'à la fin de 2021, la guerre en cours au Yémen avait fait 377 000 morts, et laissé l'une des pires crises humanitaires au monde, selon les Nations Unies.

CHINE

Une tornade fait un mort et 25 blessés dans l'est du pays

Une tornade a frappé mercredi la ville de Lianyungang, dans la province chinoise du Jiangsu (est), faisant un mort et 25 blessés, a annoncé jeudi le bureau local de la Gestion des urgences.

La tornade a balayé mercredi, à 12h00, onze villages dans quatre bourgs de Lianyungang.

Plus de 2.200 villageois ont été touchés par la catastrophe, et plus de 640 maisons et environ 250 hectares de terres agricoles ont été endommagés, selon une enquête préliminaire. Des secouristes sont arrivés rapidement sur les lieux et les blessés sont actuellement soignés.

Des opérations de secours sont également menées dans les zones touchées.

MASCARA

Importance de la chirurgie laparoscopique dans la bonne prise en charge des patients

Des médecins spécialistes participant à une journée d'étude pratique à Mascara sur la chirurgie laparoscopique ont souligné l'importance de cette technique dans la prise en charge optimale des patients.

"La technique de chirurgie laparoscopique permet une bonne et optimale prise en charge des patients, en réduisant significativement la durée du séjour du patient à l'hôpital et en atténuant la douleur post-chirurgie dont souffrent de nombreux patients, traités par la chirurgie traditionnelle", a indiqué à ce propos, le professeur Belebna Bachir de l'EHU 1er novembre d'Oran.

Pour le Dr. Menasria Mustapha du CHU Dr. Benzerdjeb d'Oran cette technique "est importante dans la mesure où elle permet d'éviter les chirurgies lourdes et les répercussions sur l'organisme", expliquant que "cette technique moderne permet d'éviter aux patients l'infection postopératoire".

Son confrère le Dr Benslimane Abdelkader, du même établissement de santé, a estimé que "la technique de chirurgie laparoscopique a apporté un confort physique et psychologique aux patients, car elle présente de nombreux avantages sur la santé des patients, notamment le soulagement des douleurs postopératoires".

Le professeur Belbana a estimé que "cette technique est la meilleure méthode pour la formation en chirurgie moderne des jeunes médecins, car elle est effectuée par le biais d'un ordinateur et à l'aide d'une caméra".

Le chirurgien peut fournir une explication détaillée et précise de l'intervention chirurgicale à tous les étudiants et avec un grand confort".

Pour sa part, Dr. Rachedi Mohamed de l'EPH de Saïda a considéré que la généralisation de l'utilisation de cette technologie à travers les établissements de santé du pays "aura un impact positif sur la santé du patient ainsi que sur le chirurgien".

Il a appelé, dans ce sens, à "intensifier les formations au profit des chirurgiens débutants dans cette technique chirurgicale afin d'assurer la mise à disposition d'une ressource humaine qualifiée au niveau des structures sanitaires du pays". Cette journée scientifique, organisée à l'initiative de la Direction locale de la santé, a vu la présence des autorités de la wilaya et d'un certain nombre de médecins et chirurgiens spécialisés de la wilaya de Mascara et des établissements de santé des wilayas d'Oran et de Saïda.

Elle vise à assurer une formation de qualité au personnel médical et paramédical activant dans les établissements de santé de la wilaya de Mascara, ont indiqué les organisateurs.

OUARGLA

Près de 240 piqures scorpioniques durant le premier semestre de 2022 (DSP)

Pas moins de 238 piqures scorpioniques ont été enregistrées durant le premier semestre de l'année courante dans la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris mercredi de la direction de la santé et de la population (DSP).

La direction de la santé qui ne déplore aucun décès en cette période relève que le plus grand nombre de morsures, soit 103 cas, a été signalé au mois de juin dernier, des mois de mai (56 cas), avril (43), alors que les plus faibles nombres ont été signalés aux mois de février (4 cas) et Janvier (2), a-t-on précisé de même source.

La même source a imputé cette baisse "remarquable" d'empoisonnement scorpionique dans la région aux campagnes de sensibilisation et de prévention contre ce fléau et la collecte périodique de cet insecte mortel menée par l'association de lutte contre l'empoisonnement, en coordination avec des partenaires et la direction de la santé.

Pour rappel, 1.884 piqures scorpioniques, dont trois (3) décès, avaient été enregistrées en 2021 dans les wilayas d'Ouargla et Touggourt, contre 2.230 cas, dont quatre (4) décès, l'année l'ayant précédée et 3.040 piqures, dont cinq (5) décès, en 2019.

BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19

46 nouveaux cas et aucun décès

46 nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19) et 37 guérisons ont été enregistrés, alors qu'aucun décès n'a été déploré ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué hier le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'établit ainsi à 266700, celui des décès demeure inchangé (6875 cas), alors que le nombre total des patients guéris passe à 178948 cas.

Par ailleurs, 3 patients sont actuellement en soins intensifs, précise la même source, relevant que 33 wilayas n'ont recensé aucun nouveau cas. Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, la nécessité de maintenir la vigilance, en respectant les règles d'hygiène, la distanciation physique et le port du masque.

GOUVERNEMENT

Le Gouvernement examine un projet de décret sur l'Observatoire nationale de la santé

Le Gouvernement, réuni sous la présidence du Premier ministre, M.

Aimene Benabderrahmane, jeudi, a examiné un projet de décret exécutif fixant la composition, l'organisation et le fonctionnement de l'Observatoire national de la santé, un instrument d'aide à la prise de décision et associant l'ensemble des acteurs du secteur, indique un communiqué des services du Premier ministre.

"La création de cet observatoire, en tant qu'instrument d'aide à la prise de décision en matière de santé, s'inscrit dans le cadre d'une démarche visant à élargir la consultation et la concertation, pour associer autour des différentes questions de santé publique, l'ensemble des acteurs, experts et professionnels intervenant dans le domaine de la santé, et ce grâce à une approche basée sur des données scientifiques, épidémiologiques, démographiques, économiques et sociales", précise le projet de décret présenté par le ministre de la Santé.



La mise en place de l'Observatoire nationale de la santé vise une "meilleure analyse des données épidémiologiques et sanitaires de la population dans l'objectif d'asseoir une politique nationale de santé efficiente et effi-

cace qui permet l'adaptation permanente et dans les délais requis des différentes spécialités de l'offre de soins aux exigences de la demande sur tout le territoire national", souligne la même source.

AIN TÉMOUCHENT

Nouveaux équipements d'hémodialyse pour trois hôpitaux de la wilaya

Les hôpitaux de Hammam Bouhadjar, Béni Saf et "Ahmed Medeghri" d'Aïn Témouchent ont été renforcés par de nouveaux appareils d'hémodialyse, mis en service au profit des insuffisants rénaux de la wilaya.

Le wali, M'hamed Amoumen a souligné, en inspectant, jeudi, l'opération de mise en service de ces équipements au niveau de l'hôpital "Ahmed Medeghri" que, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du ministère de tutelle visant à améliorer les prestations sanitaires des hôpitaux, la wilaya d'Aïn Témouchent a bénéficié de 20 appareils d'hémodialyse distribués à ces trois établissements sanitaires. "Avec ces nouveaux



équipements, il serait possible de programmer davantage de séances d'hémodialyse afin d'améliorer la prise en charge des insuffisants rénaux et de réduire le délai des rendez-vous", a-t-il estimé. De son côté, le directeur local de la santé, Hadj Betouaf, a indiqué que

l'hôpital du chef-lieu de wilaya a bénéficié de 8 nouveaux appareils d'hémodialyse qui s'ajouteront aux 13 autres déjà disponibles.

Les hôpitaux de Béni Saf et Hammam Bouhadjar ont été dotés de 6 appareils chacun. La wilaya d'Aïn Témouchent dispose des-

ormais de 57 appareils d'hémodialyse.

Les responsables concernés veillent au suivi périodique de leur fonctionnement et assurent leur maintenance pour une meilleure prise en charge des patients.

Le service de néphrologie de l'hôpital « Ahmed Medeghri » a bénéficié d'une nouvelle station de traitement des eaux et a vu le renforcement du service de réanimation médicale en appareils d'hémodialyse destinés aux cas d'urgence.

La wilaya d'Aïn Témouchent compte 193 malades insuffisants rénaux qui reçoivent des séances hebdomadaires d'hémodialyse au niveau de ces trois hôpitaux, rappelle-t-on.

BATNA

Ouverture des services d'hémodialyse et d'obstétrique à l'hôpital Ras Laïyoune

L'établissement public hospitalier EPH de la commune Ras Laïyoune dans la wilaya de Batna a été renforcé par deux services d'hémodialyse et de gynécologie-obstétrique, mis en exploitation, mercredi.

L'ouverture des services d'hémodialyse et de gynécologie-obstétrique à la commune de Ras Laïyoune dans la wilaya de Batna permettra d'offrir des services sanitaires de qualité aux habitants de cette région et ses environs, et contribuera également à la réduction des déplacements des malades vers les

établissements de santé dans les communes limitrophes notamment Batna, N'gaous et Merouana, selon les explications données au chef de l'exécutif local, Toufik Mezhoud qui a supervisé l'opération.

Le service d'hémodialyse est d'une capacité d'accueil de 60 malades et dispose de 10 appareils d'hémodialyse, alors que le service de gynécologie-obstétrique est fort de 30 lits, selon les explications données sur place.

L'EPH de Ras Laïyoune de 120 lits, fonctionne avec 20 médecins dans dif-

férentes spécialités dont 2 néphrologues, a indiqué à l'APS le directeur de l'infrastructure sanitaire Djamel Belhania. L'hôpital Ras Laïyoune mis en service progressivement en 2018 avait été doté d'un service des urgences médicales pour garantir les premiers soins aux habitants et rapprocher les services sanitaires des citoyens, d'un service de radiologie puis d'un laboratoire des urgences avant d'être doté d'un laboratoire central en attendant l'ouverture d'un service de chirurgie générale.

PANDÉMIE DE COVID-19

Etats Unis : le nombre de cas a dépassé les 90 millions

Le nombre total de cas de COVID-19 aux Etats-Unis a dépassé jeudi la barre des 90 millions, ont révélé les données de l'Université Johns Hopkins.

Plus précisément, le nombre de cas de COVID-19 aux Etats-Unis est passé à 90.066.295, avec un total de 1.025.796 décès, à 13h40 heure de l'Est. Les Etats-Unis restent le pays le plus touché par la pandémie, avec le plus grand nombre de cas et de décès au monde.

Les Etats-Unis ont passé le cap des 50 millions de cas de COVID-19 le 13



décembre 2021, franchi celui des 60 millions le 9 janvier 2022, dépassé 70 millions le 21 janvier et 80 millions le 29 mars.

Congo-Brazzaville : l'état d'urgence prolongé de nouveau de 90 jours

Le gouvernement de la République du Congo a décidé, à l'issue du Conseil des ministres qui s'est tenu mercredi, de proroger l'état d'urgence sanitaire pour la trente-cinquième fois, en dépit de la situation épidémiologique stable dans tout le pays, d'après le compte rendu publié jeudi, repris

par des médias. Cette prorogation pour une durée de 90 jours, à compter du 21 juillet, sera transmise au Parlement pour examen et adoption.

"Au regard de la résurgence de certains variants au niveau international, il est indispensable de poursuivre la mise en œuvre des

mesures édictées dans le cadre de la lutte contre cette pandémie", précise le compte rendu du Conseil des ministres.

Au Congo, la situation épidémiologique stable a conduit les autorités à lever certaines mesures prises dans le cadre de la lutte contre la pandémie de

COVID-19. Il s'agit de l'ouverture des lieux de loisirs et de l'obligation du port de masque dans les lieux ouverts, de la reprise totale des activités sportives et de masse dans le strict respect des gestes barrières, ainsi que de la réouverture des frontières terrestres et fluviales du Congo.

La partie continentale de la Chine signale 106 nouveaux cas confirmés locaux

La partie continentale de la Chine a signalé jeudi 106 cas confirmés de COVID-19 transmis localement, dont 52 au Gansu et 21 au Guangxi, a déclaré vendredi la Commission nationale de la santé. Un total de 774 porteurs asymptomatiques locaux ont été identifiés jeudi dans 12 régions de niveau provincial. Au total, 106 patients atteints de la CO-

VID-19 sont sortis de l'hôpital jeudi après leur rétablissement sur la partie continentale de la Chine, portant à 221.445 le nombre total de patients de la COVID-19 ayant quitté l'hôpital après leur rétablissement sur la partie continentale.

Jeudi, aucun nouveau décès lié à la COVID-19 n'a été enregistré, le bilan total s'élevant à 5.226 morts.

Afrique : la vaccination anti-Covid-19 a augmenté de près de trois quarts en juin 2022 (ONU)

Les doses de vaccin anti-Covid-19 administrées ont augmenté de près de 75% en Afrique en juin 2022 par rapport au mois précédent, après une baisse soutenue de trois mois entre mars et mai, a annoncé jeudi l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

"Cette augmentation est due aux campagnes de vaccination de masse menées dans 16 pays en juin. Dix-neuf campagnes de vaccination de masse sont organisées en juillet", a déclaré dans un communiqué Matshidiso Moeti, Directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, estimant que cette hausse de la couverture vaccinale "montre que les pays africains restent engagés dans la vaccination contre la

Covid-19". A la date du 10 juillet 2022, 282 millions de personnes sur le continent avaient terminé leur série primaire, soit 21,1% de la population africaine, indique le service de presse de l'ONU, notant que cela représente une augmentation des vaccinations de 10% depuis le début de l'année. Plus de 892 millions de vaccins ont été livrés à l'Afrique, dont 64% à travers le mécanisme COVAX.

La hausse spectaculaire du nombre de doses de vaccin administrées a permis à six pays de dépasser le seuil critique de 10% de leur population totale ayant terminé leur série primaire de vaccination. Selon l'Agence sanitaire mondiale de l'ONU, le nombre de pays dans la catégorie des moins de 10% est

ainsi passé de 14 à 8. Parmi les pays qui ont intensifié leurs campagnes de vaccination en juin figurent la Tanzanie, où la couverture vaccinale pour la série primaire complète est passée de 1,8 à 15,8%, et le Soudan du Sud, qui est passé de 2 à 11%, d'après l'organisation internationale.

Plusieurs pays, qui ont eu du mal à faire décoller leurs ripostes à la Covid-19 par la vaccination en 2021, ont fait des progrès notables en augmentant la couverture de leurs séries primaires au cours des six derniers mois, a précisé la même source, ajoutant que la couverture est passée de 3,5% à 33% en Ethiopie, de 9% à 25,8% en Côte d'Ivoire, de 3,5% à 25,2% en Zambie et de 4,4% à 25,5% en Ouganda.

VARIOLE DU SINGE
Le DG de l'OMS "inquiet", demande conseil aux experts du Comité d'urgence

Le directeur général de l'OMS s'est dit "inquiet" jeudi de l'augmentation du nombre de cas de variole du singe lors de l'ouverture de la réunion du Comité d'urgence, demandant conseil aux experts avant de trancher sur l'accession au plus haut niveau d'alerte de l'organisation.

"J'ai besoin de vos conseils pour évaluer les implications de santé publique immédiates et à long terme de l'évolution de cet événement", a déclaré le Dr. Tedros Adhanom Ghebreyesus, qui "reste inquiet" de la diffusion de la maladie. C'est à lui qu'incombe la responsabilité d'éventuellement déclarer l'urgence de santé publique de portée internationale, le plus haut degré d'alerte de l'agence de santé, sur la base des recommandations du Comité.

Le Comité d'urgence se chargera d'évaluer les indicateurs épidémiologiques, alors que la situation s'est aggravée ces dernières semaines avec désormais plus de 15.300 cas recensés dans 71 pays, selon les derniers chiffres des autorités sanitaires des Etats-Unis (CDC), les plus à jour.

Lors d'une première réunion le 23 juin, la majorité des experts avaient recommandé au Dr Tedros de ne pas prononcer l'urgence de santé publique de portée internationale.

Détectée début mai, la recrudescence inhabituelle de cas de variole du singe en dehors des pays d'Afrique centrale et de l'ouest où le virus est endémique, s'est depuis étendue dans le monde entier, avec comme épice l'Europe.

Décelée pour la première fois chez l'humain en 1970, la variole du singe est moins dangereuse et contagieuse que sa cousine la variole, éradiquée en 1980.

L'Agence européenne des médicaments approuve un vaccin contre la variole du singe



L'Agence européenne des médicaments (EMA) a déclaré vendredi avoir approuvé l'utilisation d'un vaccin contre la variole humaine pour étendre son utilisation contre la propagation de la variole du singe. "Le comité des médicaments à usage humain (CHMP) de l'EMA a recommandé d'étendre l'indication du vaccin antivariolique Imvanex pour inclure la protection des adultes contre la variole du singe", a déclaré le régulateur européen dans un communiqué. Le vaccin Imvanex, de la société danoise Bavarian Nordic, est approuvé dans l'UE depuis 2013 pour la prévention de la variole. Il a été approuvé contre la variole du singe en raison de la similitude entre ce virus et le virus de la variole.

Décelée pour la première fois chez l'humain en 1970, la variole du singe est moins dangereuse et contagieuse que sa cousine la variole, éradiquée en 1980.

La maladie se traduit d'abord par une forte fièvre et évolue rapidement en éruption cutanée, avec la formation de croûtes. Le plus souvent bénigne, elle guérit généralement spontanément après deux à trois semaines.

APS

USA

Premier cas de polio depuis près d'une décennie

Les Etats-Unis ont enregistré jeudi leur premier cas de polio depuis près d'une décennie, selon les autorités sanitaires de l'Etat de New York.

Une personne résidant dans le comté de Rockland, à 48 km au nord de Manhattan, a été testée positive pour la maladie, son cas indiquant "une chaîne de transmission venant d'un individu ayant reçu le vaccin antipoliomyélitique oral (VPO)", d'après un communiqué.

Ce vaccin n'est plus uti-

lisé aux Etats-Unis depuis 2000, ce qui suggère que l'origine du virus pourrait venir "d'un lieu en dehors des Etats-Unis où le VPO est administré", ont détaillé les responsables sanitaires new-yorkais.

Ils ont demandé aux médecins de surveiller d'éventuels nouveaux cas et exhorté les habitants du comté n'étant pas vaccinés à le faire. Le dernier cas connu de polio aux Etats-Unis date de 2013, selon les Centres de prévention et de lutte contre les maladies

(CDC). La polio, maladie virale extrêmement infectieuse qui touche en grande partie les enfants âgés de moins de 5 ans, a pratiquement été éradiquée dans le monde. Les cas ont diminué de 99% depuis 1988, lorsque la polio était encore endémique dans 125 pays et que 350.000 cas avaient été recensés. Les contaminations ont décliné fortement à la fin des années 1950 et au début des années 1960 aux Etats-Unis, avec le développement d'un vaccin. La dernière infection naturelle ayant eu

lieu sur le territoire date de 1979.

Le vaccin antipoliomyélitique oral peut entraîner des contaminations chez les autres mais pas chez la personne vaccinée.

Ce type de polio peut causer une grave maladie et une paralysie chez les gens non vaccinés.

L'Organisation mondiale de la Santé avait prévenu le mois dernier qu'un type de poliovirus dérivé des vaccins avait été détecté dans des échantillons d'eaux usées de Londres.

MALADIES CARDIAQUES : ELLES TUENT 4 MILLIONS DE PERSONNES PAR AN EN EUROPE

Les maladies cardiaques causent un décès sur deux en Europe, selon les résultats d'une étude publiée dans publiées dans l'European Heart Journal. Malgré une certaine progression de la maladie, il existe encore de fortes disparités entre certains pays.

Les chercheurs de l'Université d'Oxford ont regroupé et analysé les données médicales et scientifiques de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) disponibles pour 32 pays européens sur les maladies cardiovasculaires. Les résultats de cette enquête de grande ampleur révèlent une grande disparité entre les pays.

Des fortes disparités entre les pays

Les maladies cardiovasculaires provoquent en Europe deux fois plus décès que les cancers et tuent environ 4 millions de personnes par an. 1,8 million souffrent de maladies coronariennes, un million des suites d'un AVC et 1,2 d'autres maladies cardiaques.

Les maladies cardiovasculaires provoquent désormais moins de décès que les cancers chez les hommes dans les pays suivants (Belgique, Danemark, France, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Slovénie, Espagne et Saint-Marin).

En revanche, les chercheurs n'ont constaté aucun progrès dans des pays comme la Russie où par exemple, le taux de décès pour les hommes comme pour les femmes de tous âges est six fois plus élevé



qu'en France, l'Ukraine, le Belarus et le Kazakhstan.

« La baisse globale des décès dans les pays à forts revenus est 'probablement liée' à une meilleure prise en compte des facteurs de risque cardiovasculaire, à la lutte contre le tabagisme ainsi qu'à des traitements préventifs plus efficaces » explique Nick Townsend co-auteur de l'étude.

« Mais d'autres facteurs comme le développement de l'obésité suggèrent que cette tendance à la baisse pourrait bien être remise en cause », rappelle-t-il.

Les femmes largement touchées par les maladies cardiovasculaires

Ces pathologies restent la principale cause de décès pour les femmes (sauf au Danemark). En effet, les résultats de cette étude révèlent que 5% des femmes décèdent d'une maladie cardiovasculaire pour 42% des hommes. « Cette différence s'explique principalement par un taux d'AVC plus élevé chez les femmes, alors que ces taux sont identiques pour la maladie coronarienne entre les hommes et les femmes (20% pour 21%) » indique Nick Townsend.

LES CACAHUÈTES RÉDUIRAIENT LE RISQUE DE MALADIES CARDIOVASCULAIRES

Les cacahuètes pourraient être efficaces pour réduire la mortalité due aux maladies cardio-vasculaires, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue scientifique le *Journal of the American Medical Association, Internal Medicine*.

Ajouter 30 grammes de cacahuètes par semaine à une alimentation équilibrée permettrait de diminuer le risque de décéder prématurément d'une maladie cardiaque de 23 à 28% et de réduire la mortalité toutes causes confondues de 17 à 21%.

Les chercheurs de l'Université Vanderbilt (Etats-Unis) ont mené une étude sur plus de 70 000 Américains, blancs et noirs et 130 000 Chinois vivant à Shanghai (Chine). Les scientifiques ont observé leur alimentation et leur état de santé entre 5 et 12 ans. Les résultats de cette étude révèlent que manger 30 grammes de cacahuètes par semaine serait bénéfique pour la santé cardiovasculaire quelque que soit le sexe et le groupe ethnique.

Ce fruit à coque est très riche en nutriments, en acides gras non-saturés, en fibres, en vitamines et en antioxydants

bons pour la santé cardiovasculaire. « Dans notre étude, nous avons constaté que la consommation de cacahuètes avait coïncidé avec une diminution de la mortalité générale et résultant surtout de maladies cardiovasculaires dans des populations noires et blanches américaines, ainsi que parmi des Chinois des deux sexes de Shanghai », explique Hung Luu, épémiologiste de la faculté de médecine de l'Université Vanderbilt, et co-auteur de l'étude.

Des résultats à valider par des essais cliniques

Bonne nouvelle donc, car les cacahuètes sont les moins chères des fruits à coques et elles pourraient devenir un médicament (aliment médicament). Mais, ces résultats doivent être maintenant validés par une étude clinique.

« Ces données proviennent d'études épidémiologiques, pas d'essais cliniques contrôlés. De ce fait, nous ne pouvons pas être certains que la consommation de cacahuètes comme telle a entraîné une réduction de la mortalité », explique le Dr William Blot, professeur de médecine du Cen-



tre de recherche sur le cancer de l'Université Vanderbilt (VICC), co-auteur de l'étude.

Mais, « ces résultats qui confortent des recherches antérieures suggèrent les bienfaits pour la santé de manger des cacahuètes sont plutôt encourageants », conclut-il.

LA FRITURE AUGMENTE LE RISQUE DE MALADIES CARDIOVASCULAIRES

Le risque de maladies cardiovasculaires augmente avec une alimentation riche en friture, en charcuteries et en sucres, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Circulation of the American Heart Association*.

Les chercheurs de l'Université d'Alabama (Etats-Unis) ont étudié les habitudes alimentaires et les risques cardio-vasculaires de 17 418 Américains de plus de 45 ans pendant 6 ans. Les scientifiques ont observé 4 type d'alimentation. Un régime équi-

libré à base de légumes, protéines et féculents, un régime composé de sucres, un régime légumes et alcool et une alimentation riche en friture, sucre et charcuterie. Les amateurs (très nombreux dans le sud des Etats-Unis) de poulet frits, bacon et sodas mettaient en danger leur santé cardiaque même comparé aux individus qui se nourrissent de pâtes, de pizzas, de cuisine mexicaine ou de cuisine chinoise. Ou ceux qui avaient une alimentation majoritairement sucrée et composée essentiellement

de desserts ou confiserie ou les personnes qui boivent beaucoup d'alcool, mais mangent une grande quantité de légumes.

"Quels que soient votre sexe, ethnique ou fendez-vous où vous vivez, si vous mangez fréquemment des aliments typiques de la cuisine du sud, vous devez être conscients du risque accru de maladies cardiovasculaires et vous efforcer de changer vos habitudes", explique James Shikany, épémiologiste de l'Université d'Alabama et principal auteur de la

recherche. Améliorer le régime alimentaire et le mode de vie est essentiel pour réduire les risques de maladies cardiovasculaires dans la population mondiale, car ces pathologies provoquent énormément de décès dans le monde. Les maladies cardiovasculaires provoquent en Europe deux fois plus décès que les cancers et tuent environ 4 millions de personnes par an. 1,8 million souffrent de maladies coronariennes, un million des suites d'un AVC et 1,2 d'autres maladies cardiaques.

DÉPRESSION POST-PARTUM : UN TEST SANGUIN POUR IDENTIFIER LES FEMMES À RISQUE

Des chercheurs américains ont découvert des marqueurs sanguins permettant d'identifier les femmes les plus à risque de dépression post-partum. Cette nouvelle étude pourrait aboutir à un test sanguin utilisable en cabinet médical.

Souvent confondue avec le « baby blues », la dépression post-partum ou post-natale touche près de 20% des nouvelles mères. Contrairement au baby blues qui ne dure pas plus de trois jours après l'accouchement, la dépression post-partum peut s'installer sur plusieurs mois. Cet épisode difficile à vivre est préjudiciable pour la jeune maman comme pour le nouveau-né et nuit au développement d'une relation mère-enfant épanouie.

Convaincus de l'importance d'une prise en charge précoce, des chercheurs américains ont réussi à mettre en évidence des marqueurs sanguins qui permettraient d'identifier les femmes les plus à risque.

« Nous savons que les femmes qui ont souffert de dépression avant la grossesse sont plus à risque de développer une dépression post-partum », explique Jessica Connelly, co-auteure de l'étude publiée dans la revue *Frontiers in Genetics*. « Cependant, le risque existe aussi pour les femmes qui n'ont jamais souffert de dépression avant leur grossesse. Ces marqueurs peuvent permettre de les identifier de façon précoce. »

Pour découvrir ces biomarqueurs, les chercheurs se sont focalisés sur l'ocytocine, communément appelée « hormone de l'amour et de l'attachement ». Celle-ci stimule les contractions de l'utérus lors de l'accouchement, mais jouerait aussi un rôle dans la mise en place du lien mère-enfant, du lien social et de la réduction de l'anxiété. Par ailleurs, une quantité anormalement faible d'ocytocine chez la mère après l'accouchement a été associée à la dépression post-partum.

Au vu de son implication, les scientifiques se sont intéressés à l'expression génétique du récepteur de l'ocytocine, chez 269 participantes atteintes de dépression et chez 276 témoins saines du même âge. Ils ont ainsi identifié une relation entre certains marqueurs génétiques et épigénétiques (révélateurs de changements dans l'activité des gènes) et le risque de dépression post-partum. Détectables dans le sang, ces marqueurs pourraient donc être une signature d'un risque important de dépression post-partum si la femme en est porteuse.

Si ces données doivent être confirmées sur un plus large échantillon de femmes, les chercheurs ont bon espoir d'aboutir à un test sanguin utilisable par les médecins pour identifier les futures mères à risque et prévenir la survenue d'une dépression post-partum.

DÉPRESSION POST-PARTUM ; ELLE AFFECTE AUSSI LE BÉBÉ

Selon une récente étude américaine, la dépression post-partum aurait aussi un impact sur les émotions du bébé.

C'est une nouvelle étude qui nous vient tout droit des États-Unis : selon des chercheurs de Northwestern University Feinberg School of Medicine, la dépression post-partum (qui peut tout aussi bien toucher le jeune papa ou la jeune maman juste après la naissance) aurait un impact négatif sur le comportement futur de l'enfant.

Cette étude, publiée dans la revue scientifique *Couple and Family Psychology: Research and Practice*, a analysé la situation de près de 200 couples, parents de bébés d'environ 3 ans. Résultat, les enfants dont les parents avaient souffert de dépression après la naissance étaient plus violents, plus anxieux et pleuraient plus fréquemment que les autres.

Les bébés sont perméables aux émotions

« Les enfants sont perméables aux émotions de leurs parents », explique Sheehan Fisher, le principal auteur de l'étude. Or, des parents qui souffrent de dépression seront moins souriants, moins



communicatifs et moins axés sur le contact vis-à-vis de leur enfant. Aussi, il s'agit de traiter la dépression post-partum sans tarder, afin d'éviter tout impact sur le développement du bébé. »

On rappelle que si le baby-blues est fréquent après la naissance, la dépression post-partum, elle, touche en moyenne 10 à 20% des jeunes mamans. Parmi les symptômes les plus courants, on

retrouve une sensation de fatigue persistante, une absence d'enthousiasme, de motivation et de joie de vivre, des sautes d'humeur, des insomnies, voire des pensées suicidaires.

LA DÉPRESSION POST-NATALE EXISTE AUSSI CHEZ LES HOMMES

Les hommes qui deviennent père entre 20 et 30 ans ont plus de risques de souffrir, eux aussi, de dépression post-natale. Mais cette dépression n'arrive pas forcément juste après la naissance. Les hommes peuvent en souffrir jusqu'à 5 ans après l'arrivée du bébé.

Une nouvelle étude américaine publiée dans la revue professionnelle *Pediatrics*, laisse entendre qu'il n'y a pas que les jeunes mamans qui souffrent de dépression post-natale. Les jeunes pères aussi peuvent souffrir de dépression après l'arrivée de leur premier enfant. Et s'ils deviennent papa vers 25 ans, ils ont 68% de risques en plus de souffrir de cette forme de dépression, qui n'a rien à voir avec le baby-blues.

Entre 4 et 5% de jeunes pères souffrent de dépression

Les symptômes de la dépression postnatale sont assez simples à identifier : des peurs irrationnelles, une difficulté relationnelle ou une angoisse permanente avec le bébé, la propension à se laisser aller. Mais si cette forme de dépression



est désormais admise chez les femmes, personne ne songeait jusqu'alors que les hommes pouvaient, eux aussi, en souffrir. Cette étude menée par le Dr Craig Garfield, pédiatre à l'Université Northwestern de Chicago, ouvre de nouvelles pistes de travail pour les pédiatres.

Pour son étude, ce dernier a suivi les dossiers de 10623 jeunes hommes inscrits dans une vaste étude santé. Parmi eux, 33% sont devenus père entre 24 et 32 ans. « Et on a estimé qu'entre 4 et 5% de ces jeunes pères souffraient ou avaient souffert de dépression post-natale, dans les 5 ans suivant la naissance de leur bébé » ajoute le pédiatre. Alerte les proches sur les

symptômes de la dépression post-natale. « La dépression post-natale a un effet néfaste sur les enfants, en particulier au cours des premières années qui sont des années clé pour l'attachement entre les parents et le nourrisson. Nous savions que cette forme de dépression des pères existait mais nous ne savions pas où concentrer notre attention. Cette étude nous a permis d'ouvrir les yeux. Il faut que les proches du nouveau père soient alertés et qu'ils encouragent à demander de l'aide s'ils se rendent compte qu'il a moins d'entrain, moins envie de profiter des choses de la vie ou qu'il est plus angoissé après la naissance de son enfant » insiste le Dr Garfield.

TUNISIE

Les massifs de la banlieue sud de Tunis dévorés par d'énormes incendies

Les forêts de la chaîne montagneuse s'étendant du Djebel Boukornine aux frontières de Borj Cédria dans le sud de la capitale tunisienne ont connu, depuis mardi, d'énormes incendies ayant ravagé de vastes superficies du couvert forestier et végétal de la région.

La chaleur intense, les vents violents et le relief accidenté ont contribué à la propagation rapide des feux, sachant que les plateaux du sud de Tunis surplombent les plus grandes villes situées dans la banlieue de la capitale, notamment Ezzahra, Hammam Lif, Borj Cédria et Bou Mhel.

A noter que les forces de la Protection civile à Tunis ont repris, mercredi à l'aube, les opérations d'extinction des feux à l'aide de bombardiers, tandis que les dispositifs de l'armée nationale continuent à protéger les agglomérations, de peur que le feu ne se répande dans les quartiers peuplés.

Le porte-parole de la Protection civile, Moez Triâa a affirmé, dans une déclaration à la presse, que ses éléments avaient enclenché l'extinction des feux dès que l'incendie s'était déclaré au sommet de la montagne, suite à quoi, des hélicoptères et des camions de pompier s'ont été exploités pour protéger les agglomérations et circonscrire le feu.

Le feu étant déclaré massivement au sommet de la montagne, il est quasi impossible de les atteindre par des camions de pompier, a-t-il expliqué.

Et d'ajouter que la priorité avait été donnée à la protection des régions peuplées et à la protection des résidents dans les quartiers adjacents au mont enflammé, indiquant qu'un plan d'urgence avait été mis en place dans toute la région pour inter-



venir en fonction de l'évolution des faits.

Concernant l'origine de la détonation des explosions entendues par les habitants de la région, M. Triâa a fait savoir qu'il pourrait s'agir d'explosifs ou de munitions de guerre datant de la Seconde Guerre mondiale, soulignant que l'incendie n'a pas causé de pertes humaines ou matérielles selon le bilan préliminaire.

Le porte-parole de la Défense civile a estimé que l'extinction des incendies dépendait des facteurs météorologiques et de la diminution de la force du vent, notamment à la lumière de la difficulté d'accès au cœur des incendies en raison du relief accidenté.

Pour rappel, le porte-parole du Gouvernement tunisien, Nassreddine Nsibi, avait déclaré, mardi, que "le feu s'est déclenché

dans un relief accidenté et difficile et l'accès.

En raison des vents violents, le feu s'est propagé en très peu de temps et a atteint les sommets des montagnes".

Le Président Tebboune ordonne l'envoi immédiat de matériel terrestre et aérien pour aider à éteindre les feux

A la demande de la Tunisie, le président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, a ordonné l'envoi immédiat de matériel terrestre et aérien à la Tunisie pour l'aider à éteindre les feux de forêts déclenchés dans ses massifs.

Dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du Président de la République, il a été procédé à la mobilisation de deux gros hélicoptères des forces aériennes, 25 gros camions de la protection civile, 4 véhicules poste de commandement, une ambulance médicalisée, ainsi que 80 éléments de la Protection civile, tous grades confondus, qui sont entrés en Tunisie pour aider nos frères tunisiens à éteindre les feux de forêts que connaît ce pays.

LIBYE

Reprise des exportations de pétrole brut après une interruption de 3 mois

La compagnie pétrolière nationale libyenne (National Oil Corporation/NOC) a annoncé, jeudi, la reprise des exportations de pétrole brut dans un certain nombre de champs pétroliers et de ports, après leur fermeture pendant trois mois.

Dans un communiqué publié sur sa page Facebook, la compagnie a indiqué : "Le pétrolier Matala, battant pavillon de Malte, a accosté mer-

credi, 20 juillet, dans le port pétrolier de Sidra, pour exporter un million de barils de pétrole brut vers l'Italie".

Le communiqué a annoncé aussi "le début de la reprise de la production de pétrole et l'ouverture de puits à partir des champs de la Waha Oil Company à un rythme de 70 000 barils par jour, avec un débit de pompage d'environ 2 000 barils par heure". La source

a ajouté : "La production a repris à partir des champs de Nafoura, Tibesti et Al-Ghani et des champs de Nafoura et Al-Bayda", précisant que "la production sera augmentée progressivement, jusqu'à ce que les taux de production normaux soient atteints".

Depuis le 17 avril, le secteur pétrolier en Libye a connu une vague de fermetures de champs pétroliers et de ports.

AFRIQUE - RUSSIE

Lavrov effectuera la semaine prochaine une tournée africaine (porte-parole)

Le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov effectuera du 24 au 28 juillet une visite de travail dans quatre pays africains, indique la porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères Maria Zakharova.

S'exprimant lors d'un point de presse jeudi, Zakharova a annoncé une tournée africaine de Lavrov en Afrique dans le cadre de la coopération entre la Russie et les pays du continent.

"Du 24 au 28 juillet, une visite de travail de Sergueï Lavrov aura lieu en Egypte, en Ouganda, en Ethiopie et en République du Congo", a-t-elle annoncé, ajoutant que les détails des visites étaient en cours d'élaboration. "Nous révélerons des informations supplémentaires à ce sujet lorsque le calendrier de ces voyages sera validé", a fait savoir Zakharova.

APS

MALI

Une cinquantaine de terroristes abattus par l'armée entre le 24 juin et le 18 juillet

Les Forces armées maliennes (FAMA) ont abattu une cinquantaine de terroristes, à l'issue de plusieurs opérations militaires menées à travers le pays entre le 24 juin et le 18 juillet, révèle un communiqué de la Direction de l'information et des relations publiques des armées (Dirpa).

Dans le détail, les FAMA ont tué, le 14 juillet, six éléments des Groupes armés terroristes (GAT) dans la zone de Mondoro (Douentza, centre du pays) et ont récupéré des armes. Le même jour, deux terroristes ont été tués dans le secteur de Sokolo (Niono, Ségou), toujours dans le centre du pays.

Deux jours plus tard, sept terroristes ont été tués par l'armée malienne dans la même zone avant que 18 autres terroristes ne connaissent le même sort, le 16 juillet, lors de la mission d'escorte des véhicules civils sur le tronçon Douentza-Gao.

Le 18 juillet, des opérations des FAMA ont conduit à la neutralisation de 17 éléments des GAT dans différentes zones du centre du pays.

Des terroristes ont été interpellés, des engins à deux roues et des armes récupérées ainsi que des mines artisanales neutralisées au cours de ces différentes opérations, a-t-on indiqué de même source.

Entre le 30 juin et le 12 juillet, les FAMA ont escorté une centaine de véhicules civils sur l'axe Sévaré-Gao-Sévaré, une opération au cours de laquelle elles ont neutralisé une quinzaine de mines artisanales.

Selon la Dirpa, ces différentes opérations ont permis aux FAMA de "consolider les succès tactiques avec des actions majeures contre les terroristes, de plus en plus fébriles", qui semblent désormais orienter leurs "actions désespérées" contre les "paisibles populations civiles".

3 soldats et 3 terroristes tués dans des attaques, selon l'armée

L'armée malienne a annoncé jeudi la mort de trois soldats et trois terroristes, tués au cours d'une série d'attaques perpétrées dans le centre et l'ouest du pays. Dans un communiqué, l'armée a imputé les attaques de la matinée à la Katiba Macina, affiliée au groupe terroriste Al-Qaïda. A Douentza (centre), une attaque au véhicule piégé suivie de tirs dirigés contre un poste militaire vers 6h30 (locales et GMT), a fait un mort et 13 blessés parmi les soldats, et trois morts parmi les assaillants, indique le communiqué.

A Kolokani, à 120 km au nord de Bamako, "aux environs de 05h30, des attaques complexes et simultanées ont visé le détachement de la Force antiterroriste et la Brigade territoriale de la gendarmerie", faisant deux morts et trois blessés parmi les soldats.

D'autres attaques ont été enregistrées dans les localités de Koro, Ségou, Bapho et Mopti, sans faire de victimes. Jeudi, l'armée malienne avait déjà annoncé avoir "neutralisé" une cinquantaine de terroristes lors de plusieurs opérations menées entre le 14 et le 18 juillet dans le centre et l'est du pays.

SOUDAN

105 morts dans le conflit tribal dans le Nil Bleu en moins d'une semaine

Le conflit tribal dans le sud du Soudan a fait 105 morts et 291 blessés la semaine dernière, selon un nouveau bilan donné mercredi par le ministre de la Santé du Nil Bleu, Jamal Nasser.

Après près d'une semaine d'affrontements à l'armée à feu, le calme est désormais revenu dans cet Etat frontalier de l'Ethiopie, mais les violences ont désormais gagné plusieurs autres Etats, les Haoussas, l'une des ethnies impliquées dans le conflit, se mobilisant à travers le pays pour réclamer "justice pour les martyrs".

Selon l'ONU, plus de 17 000 personnes ont fui leur maison par peur des balles perdues, principalement des femmes et des enfants, dont 14 000 survivent désormais dans trois écoles d'al-Damazine, chef-lieu du Nil Bleu. Situé dans le sud du Soudan, l'un des pays les plus pauvres au monde, l'Etat du Nil Bleu est lui aussi déshérité.

L'ONU assure y avoir apporté une aide humanitaire à plus du tiers des habitants au premier trimestre

2022, soit 563 000 personnes. Les affrontements tribaux ont fait des centaines de morts au Soudan ces derniers mois, particulièrement au Darfour, dans l'ouest, frontalier du Tchad.

Ces affrontements éclatent généralement pour l'accès à l'eau et aux terres, vitales pour agriculteurs et éleveurs -souvent issus de tribus rivales- dans un pays où de très nombreuses armes circulent après des décennies de guerre civile.

De nouveau, c'est pour l'accès à des terres que la violence a éclaté le 11 juillet entre les Haoussas -l'une des plus grandes ethnies d'Afrique- et le clan des Barti au Nil Bleu.

Si le calme y est revenu samedi, la violence a gagné plusieurs autres Etats, notamment Kassala, plus au nord, où lundi des milliers de Haoussas ont incendié des bâtiments publics. Mardi, ils étaient des milliers à manifester à Khartoum, au Kordofan-Nord (centre) ou à Kassala, Gedaref et Port-Soudan sur l'est côtier.

L'ONU préoccupée par les violences dans le Nil Bleu

La Coordinatrice humanitaire des Nations Unies au Soudan, Khadija Lou Ndiaye, a exprimé sa profonde préoccupation après le dizaines de civils à la suite de la récente vague de violence tribale dans l'Etat du Nil Bleu.

Dans une déclaration lue, mercredi par le porte-parole adjoint de l'ONU, M. Farhan Haq, lors de la conférence de presse quoti-

dienne, la coordinatrice de l'ONU a appelé toutes les parties à "mettre fin à la violence et à rechercher des solutions mutuellement acceptables".

De son côté, le chef de mission de l'UNITAMS, Volker Peretz, avait exprimé sa tristesse et sa profonde inquiétude face à la violence tribale et aux pertes de vies humaines dans la région du Nil Bleu.

Il a exhorté, dans un tweet, les commandants et leurs dirigeants à "faire preuve de retenue et à s'abstenir de toute vengeance".

Le conflit tribal dans le sud du Soudan a fait 105 morts et 291 blessés la semaine dernière, selon un nouveau bilan donné mercredi par le ministre de la Santé du Nil Bleu, Jamal Nasser.

APS

PALESTINE

Des dizaines de colons prennent d'assaut la Mosquée Al-Aqsa

Des dizaines de colons ont pris d'assaut jeudi, la Mosquée d'Al-Aqsa à El-Qods occupée, du côté de la porte des Maghrébins sous la protection des forces d'occupation sionistes, rapporte l'agence palestinienne de presse, Wafa.

Les colons ont envahi la mosquée sainte, effectuant des tours de provocation dans ses esplanades, notamment à Bab Al-Rahma dans l'est d'Al-Aqsa, selon Wafa.

L'entité sioniste tente d'empêcher les Palestiniens de pratiquer leur droit de culte alors que les colons sont au-



torisés à pratiquer librement leurs rituels talmudiques.

Plus de 34.000 colons ont envahi la mosquée sainte en 2021, selon l'agence de presse.

Par ailleurs, à l'est d'el-Khailil, des colons ont installé plusieurs tentes sur des terres palestiniennes près de la colonie de Kiryat Arba, en préparation de l'installation d'un nouvel avant-poste dans la région, selon Wafa.

Dans le même contexte, des centaines de colons, sous la protection

des forces d'occupation sionistes, se sont rassemblés, aux entrées et sur les routes menant à l'ouest de la ville de Salfit. Selon le responsable du dossier anti-colonies dans le nord de la Cisjordanie occupée, Ghassan Daghlas, les rassemblements de colons résultent de plans et d'appels d'associations de colons pour établir de nouveaux avant-postes sur les terres du gouvernorat de Salfit.

D'autres colons ont déraciné plus de 85 arbres de vignes dans la ville d'Al-Khader, au sud de Beit-Lehm.

JAPON

Eaux de Fukushima: feu vert de l'autorité nucléaire japonaise pour un rejet en mer

Le régulateur nucléaire japonais a approuvé vendredi le plan de rejet en mer des eaux contaminées de la centrale accidentée de Fukushima Daiichi tel que l'a proposé l'opérateur Tepco, lequel devra toutefois encore convaincre des autorités et communautés locales.

Ce projet controversé avait déjà été validé l'an dernier par le gouvernement et il est supervisé par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

Il consiste à déverser très graduellement dans l'océan Pacifique au large de Fukushima plus d'un million de tonnes d'eau contaminée au tritium, un radionucléide ne pouvant être éliminé par les technologies actuelles mais dont la dilution en mer est déjà pratiquée au Japon et à l'étranger sur des installations nucléaires en activité.

Ces eaux tritiées proviennent de la pluie, de nappes souterraines ou des injections d'eau nécessaires pour refroidir les coeurs de plusieurs réacteurs nucléaires de Fukushima Daiichi entrés en fusion à cause du tsunami du 11 mars 2011 qui avait heurté la centrale de plein fouet.

Plus d'un millier de citernes ont été installées autour de la centrale pour entreposer ces eaux tritiées après des opérations de filtrage visant à éliminer d'autres substances radioactives.

Mais les capacités de stockage sur place arrivent bientôt à saturation.

Selon des experts, le tritium n'est dangereux pour les humains qu'à hautes doses concentrées, une situation a priori exclue en cas d'un rejet en mer étalé sur plusieurs décennies comme le prévoit Tepco.

L'AIEA estime aussi que ce projet va se faire "en pleine conformité avec les normes internationales" et qu'il ne va causer "aucun dommage à l'environnement".

Tepco compte démarrer l'opération au printemps 2023, après la construction d'un conduit sous-marin pour acheminer l'eau tritiée à environ un kilomètre de la côte.

Mais l'opérateur doit encore obtenir auparavant des autorisations du département de Fukushima et de communes proches de la centrale, et tente d'apaiser les inquiétudes des pêcheurs locaux, redoutant des conséquences négatives sur la réputation de leurs poissons auprès des consommateurs.

Le projet a aussi été critiqué par la Chine et la Corée du Sud, voisins du Japon, ainsi que par des organisations environnementales comme Greenpeace.

"Si le Japon continue de faire passer ses propres intérêts avant l'intérêt général international, s'il insiste à faire (ce) pas dangereux, il paiera définitivement le prix de son comportement irresponsable et laissera une tache dans l'Histoire", a sèchement dénoncé vendredi le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères Wang Wenbin.

La Chine et la Russie ont par ailleurs remis au Japon une liste de questions techniques sur ce projet auxquelles Tokyo n'a toujours pas répondu, a encore affirmé M. Wang lors d'un point de presse régulier.

PAPOUASIE

Au moins 18 morts dans des violences en Papouasie-Nouvelle-Guinée

Au moins 18 personnes ont été tuées sur les hauts-plateaux du centre de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, une région en proie à des violences persistantes entre tribus locales, et où l'état d'urgence a été déclaré jeudi par le Premier ministre James Marape. Selon le chef de la police locale George Kakas, 13 hommes et 5 femmes ont été tués mardi près de la ville minière de Porgera, dans la province d'Enga. Les victimes ont été apparemment attaquées à l'aide de machettes et de haches, a-t-il précisé. Cette région recouverte de jungle est souvent le théâtre de violents affrontements entre tribus qui se disputent des terres ou des ressources naturelles, et qui dégénèrent parfois en tueries de masse. "Nous avons fait venir des renforts de l'armée et de la police non seulement pour Porgera mais aussi pour d'autres endroits", a déclaré le Premier ministre, selon qui ces violences ne sont pas liées aux élections législatives qui se déroulent actuellement dans le pays.

IRAN

Ryad prêt à faire passer les discussions au niveau politique

L'Iran a été informé de la volonté de l'Arabie saoudite de faire passer le dialogue bilatéral visant à rétablir les liens entre les deux pays, a indiqué son ministre iranien des Affaires étrangères, Hossein Amir-Abdollahian.

Les deux pays ont tenu cinq cycles de pourparlers à Bagdad depuis l'année dernière.

Le dernier remonte au mois d'avril et aurait réuni de hauts responsables du Conseil suprême de sécurité nationale iranien et des services de renseignement saoudiens.

"En ce qui concerne l'Arabie saoudite, nous avons tenu cinq cycles de négociations, principalement au niveau de la sécurité, et des progrès ont été réalisés dans ces négociations", a déclaré M. Amir-Abdollahian dans une interview accordée à la radiotélévision d'Etat jeudi soir.

La semaine dernière, nous avons reçu un message du ministre irakien des Affaires étrangères, selon lequel la partie saoudienne est prête à faire passer les discussions au niveau politique", a-t-il dit, ajoutant que Téhéran était "prêt à ce que les discussions entrent dans la phase politique." Le ministre iranien a émis l'espoir que les négociations aboutissent à "des relations diplomatiques normales entre l'Arabie saoudite et la République islamique d'Iran". L'Arabie saoudite et l'Iran ont rompu leurs liens en 2016 après l'attaque de missions diplomatiques saoudiennes par des manifestants.

Les deux pays ont exprimé leur volonté de surmonter leurs divergences et entrepris des négociations rendues publiques pour la première fois en avril 2021.

ESPAGNE

Rejet de l'offre de la banque Santander sur la branche mexicaine de Citigroup

La banque espagnole Santander a annoncé vendredi que son offre de rachat des activités mexicaines du géant bancaire américain Citigroup avait été rejetée.

"Santander confirme qu'elle a présenté un projet d'offre qui a été soumis à la considération de Citigroup" et "qu'elle a été informée qu'elle ne participerait pas aux prochaines étapes du processus", a annoncé le groupe espagnol, numéro deux sur le marché mexicain dans un bref communiqué.

Citigroup, qui opère au Mexique sous le nom de sa filiale Citibanamex, avait annoncé en janvier qu'elle mettait fin à ses activités dans la banque de détail dans le pays.

La banque américaine avait racheté il y a 20 ans la banque Banamex pour 12,5 milliards de dollars.

Citibanamex est la troisième banque du Mexique, derrière les espagnols BBVA et Santander.

Citigroup va en revanche conserver ses autres activités au



Mexique dans la banque d'investissement et les marchés institutionnels.

Ce retrait de la banque de détail au Mexique, son dernier bastion en Amérique Latine, rentre dans

le cadre de la stratégie de Citigroup qui veut se recentrer sur un portefeuille fortunée au niveau mondial, sur les cartes de crédit ainsi que sur les marchés institutionnels.

APS

IRAN - ETATS UNIS

L'Iran demande des garanties économiques aux Etats-Unis

L'Iran a de nouveau demandé aux Etats-Unis des garanties lui assurant des bénéfices économiques en cas de réussite des pourparlers pour faire revivre l'accord sur le nucléaire de 2015 entre les grandes puissances et Téhéran, aujourd'hui au point mort.

"Les Américains ne nous ont pas encore garanti que nous pourrions bénéficier pleinement des avantages économiques de l'accord" pour que Téhéran ne soit pas floué, a déclaré à la télévision étatique jeudi soir le ministre iranien des Affaires étrangères, Hossein Amir-Abdollahian.

Pour se faire, les Etats-Unis "doivent accepter de se tenir à certains engagements et garanties", pour éviter que l'Iran ne bute deux fois sur le même écueil qu'en 2018, selon le diplomate.

Depuis avril 2021, des discussions sous l'égide de l'Union européenne sont menées pour réintégrer les Etats-Unis à l'accord sur le nucléaire iranien conclu en 2015 à Vienne entre l'Iran, l'Union européenne et six grandes puissances.

En 2018, Washington s'est retiré de l'accord sous la présidence de Donald Trump et a rétabli des sanctions contre l'Iran. En conséquence, Téhéran s'est progressivement affranchi de ses engagements dictés par le pacte. "Nous avons désormais un texte prêt devant nous.

Nous sommes d'accord avec toutes les parties sur 95% du contenu", a-t-il dit, précisant que l'Iran était "sérieux" dans son intention de "parvenir à un accord solide et durable, mais pas à n'importe quel prix".

FESTIVAL

Oran: plusieurs stars algériennes de l'humour programmées à la 2^{ème} édition du festival du rire

Comédiens et humoristes animeront jeudi soir à Oran la deuxième édition du Festival du rire d'Oran, a annoncé Allaoui Moulay Abdellah, directeur de la société "G l'impression", organisatrice de la manifestation.

M. Allaoui Moulay a confirmé, lors d'une conférence de presse tenue à l'Hôtel Méridien, dont la salle de spectacle abritera cette manifestation, la participation, à cette nouvelle édition, de plusieurs stars de l'humour et du rire, festival organisé après une interruption de trois ans en raison de la pandémie du coronavirus. Parmi les invités figurent Abdelkader Secteur, Wari Nichane, Redouane Bahache, Hamidou Lahlou, Fodil Kaïbo et Zakaria Khelil, en plus de Moh Milano. Cette édition se déroulera en deux soirées.

La première, un cocktail de sketches distingués, prévoit le spectacle "Bonjour", de l'artiste Abdelkader Secteur.

Lors de la deuxième soirée, il est prévu une série de performances musicales et humoristiques, ainsi qu'un spectacle de l'artiste Moh Milano et l'artiste algérien résidant à l'étranger, Fodil Kaïbo. De son

côté, Ramadhan El-Djazairi, un cadre d'une société parmi les organisateurs de l'événement, a fait part de la diffusion de ces spectacles sur la plateforme (Anaflix), créée en 2018 et qui sera réactivée pour permettre au plus grand nombre de personnes intéressées de suivre les spectacles du festival. L'humoriste Abdelkader Secteur a exprimé sa satisfaction de se retrouver en Algérie et de participer aux événements culturels et artistiques "qui visent à apporter de la joie et du plaisir aux spectateurs, après une période difficile en raison de la pandémie de la Covid-19".

Pour sa part, Zoubir Belhor, humoriste également a fait part de ses attentes quant au succès de cette manifestation qui a "ouvert la voie à de jeunes artistes talentueux et permis l'augmentation du nombre de représentations proposées au public".



PROJECTIONS

Projections de films scientifiques et documentaires sur le système solaire à l'Opéra d'Alger du 25 au 31 juillet

Des projections de films scientifiques et documentaires sur l'espace et le système solaire sont prévues du 25 au 31 juillet à l'Opéra d'Alger Boualem Bessaïh, selon un communiqué de l'établissement. L'Opéra d'Alger organise, en partenariat avec l'Office national de la Culture et de l'Information (ONCI), des projections de films scientifiques et documentaires sur le système solaire dans le but de faire connaître la galaxie et les différentes étoiles et planètes. En marge de ce programme qui prévoit une moyenne de projection de 6 séances par jour, destinées à toutes les catégories d'âge de 09:00 à 16:00, des visites guidées sont également prévues.



THÉÂTRE

L'association culturelle "El-Amel" lance à Oran l'initiative "l'été théâtral pour les jeunes"

L'association culturelle "El-Amel" d'Oran a lancé, dernièrement, la deuxième édition de l'initiative "l'été théâtral pour les jeunes" à l'effet d'attirer les jeunes amateurs du 4^{ème} art et découvrir de nouveaux talents, a-t-on appris, jeudi, du président de l'association.

Le programme de la deuxième édition de l'initiative "l'été théâtral pour les jeunes", lancée le 5 juillet dernier, à l'occasion de la célébration du 60^{ème} anniversaire de l'indépendance et de la jeunesse, porte sur la formation des jeunes aux éléments de base du théâtre devant leur permettre d'acquérir de

nouvelles compétences et techniques dans la pratique de l'art de la scène, a indiqué à l'APS le dramaturge Mohamed Mihoubi.

Lancée au niveau du "petit théâtre" de l'association, la formation a attiré 12 jeunes talents qui auront, à la fin, à monter et à mettre en scène des spectacles et leur présentation sur les planches.

Le stage se terminera le 20 août prochain, a indiqué M. Mihoubi lequel a rappelé que l'association a déjà formé plus d'un millier de jeunes aux métiers du théâtre.

Par ailleurs, à l'occasion de la célébration du 60^{ème} anniversaire de

l'indépendance, une nouvelle promotion de quinze (15) jeunes comédiens, dont la majorité sont des étudiants universitaires, ont été formés au sein de l'école de formation de l'association et reçu leurs diplômes, a-t-il indiqué.

La nouvelle promotion a été baptisée au nom du défunt artiste Ahmed Benaïssa, décédé le 20 mai dernier, qui a réalisé plusieurs œuvres théâtrales et a participé à de nombreuses œuvres cinématographiques et télévisuelles.

Dans le cadre de l'activité "Théâtre en soirée", qui s'inscrit

dans le cadre de l'initiative "l'été théâtral pour la jeunesse", douze (12) productions théâtrales seront présentées dans une vidéo réalisée par l'association "El-Amel", dont "Nâar fi imaratna", "Stop" et "Le paradis et l'enfer" ainsi que des séances récréatives.

Les œuvres théâtrales des jeunes diplômés de l'école de formation de l'association "El-Amel" seront également présentes lors de cette manifestation devant s'étaler durant tout l'été et sera suivie de débats animés par les jeunes pour enrichir leurs connaissances dans le domaine du théâtre et ses divers métiers.

ARCHÉOLOGIE

Batna: lancement de l'opération de sondage archéologique sur un site au centre-ville de Merouana



Une équipe archéologique composée d'experts du Centre national de recherche en archéologie d'Alger a entamé jeudi l'opération de sondage archéologique sur un site situé en plein centre-ville de Merouana (wilaya de Batna), a indiqué le directeur local de la culture et des arts Omar Kebbour.

L'opération qui se poursuivra jusqu'au 31 juillet courant, est effectuée en coordination avec le service du patrimoine culturel de la direction locale de la culture, a précisé à l'APS le même responsable.

Le sondage archéologique ciblant le site devant être exploité vise à identifier son importance archéologique et à vérifier la présence ou pas de vestiges, a indiqué M. Kebbour, avant de préciser qu'en cas de présence de vestiges, le site sera rattaché au ministère de la Culture et des Arts et, dans le cas contraire, un permis de construire sera remis au propriétaire du terrain qui a fait montre de compréhension et a soutenu l'équipe de chercheurs par certains équipements.

Cette opération constitue une opportunité pour les étudiants de l'Institut d'histoire et d'archéologie de l'université de Batna 1 de participer à une mission archéologique et de découvrir les nouveautés de la recherche archéologique et ses techniques, réalisée par les experts du Centre national de recherche en archéologie, a expliqué le directeur de wilaya de la culture et des arts.

La fouille archéologique est effectuée sur une aire déterminée à potentiel historique, alors que le sondage archéologique qui en est proche en termes de technique vise à rechercher la présence ou pas d'éléments archéologiques sur un terrain avant son exploitation, a indiqué M. Kebbour, lui-même spécialiste en archéologie.

Appelé durant la période romaine Lamasba, Merouana est une région riche en vestiges archéologiques qui, à son apogée au 3^{ème} siècle, fut élevée au rang de municipalité. Des fouilles y ont été menées en 1984, 1986 et 1989.

AÉROSPATIALE - ISS Première sortie dans l'espace d'une astronaute européenne

L'italienne Samantha Cristoforetti a entamé jeudi la première sortie dans l'espace d'une astronaute européenne depuis la Station spatiale internationale (ISS), selon les images retransmises par la Nasa.



La sortie extra-véhiculaire (EVA) de cette membre du corps des astronautes de l'Agence spatiale européenne (ESA), effectuée à plus de 400 km d'altitude, est prévue pour durer six heures et demie en compagnie du cosmonaute russe et commandant de l'ISS Oleg Artemiev.

Leur mission a commencé juste avant 15h00 GMT, dans des combinaisons spatiales russes de type Orlan.

Elle comprend plusieurs tâches concernant le module scientifique russe Nauka et particulièrement le nouveau bras robotisé ERA (European Robotic Arm).

C'est le deuxième séjour dans l'espace pour Samantha Cristoforetti, ingénieure et pilote de chasse de 45 ans, partie pour l'ISS le 27 avril dernier.

Elle y détient le record du plus long séjour spatial pour une femme sur une mission,

avec un séjour de 199 jours en orbite, en 2014 et 2015. Elle devrait cette fois y assumer le commandement de la station, une autre première pour une astronaute européenne.

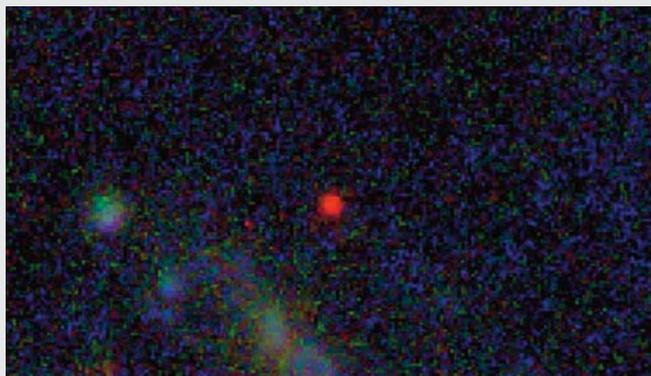
Lancé en orbite en juillet 2021 après maints retards, le bras robotisé ERA a été installé il y a quelques mois à l'extérieur du module russe de l'ISS.

Long de 11 mètres, il permet d'effectuer des tâches de maintenance ou d'équipement, principalement sur le segment russe, et peut être dirigé depuis l'intérieur ou l'extérieur de la station.

Il peut aussi fonctionner en mode automatique et même être dirigé depuis une station de l'ESA au sol.

L'EVA de Samantha Cristoforetti et Oleg Artemiev, la sixième pour ce dernier, est la troisième sortie consacrée à la préparation d'ERA.

Le télescope James Webb pourrait avoir déjà trouvé la galaxie la plus distante jamais observée



Une semaine seulement après la révélation des premières images du télescope spatial James Webb, le plus puissant jamais conçu, celui-ci pourrait déjà avoir trouvé la galaxie la plus distante jamais observée, qui existait il y a 13,5 milliards d'années.

Nommée GLASS-z13, elle nous apparaît telle qu'elle était seulement environ 300 millions d'années après le Big Bang, soit 100 millions d'années de moins que le précédent record observé, a déclaré Rohan Naidu, du Centre d'astrophysique de Harvard.

Il est l'auteur principal d'une étude analysant des données publiques, tirées des premières observations de James Webb en cours, et mises en ligne à destination de tous les astronomes de la planète.

L'une des missions principales de ce tout nouveau télescope est d'observer les premières galaxies formées après le Big Bang, survenu il y a 13,8 milliards d'années. En astronomie, voir loin revient à remonter dans le temps.

La lumière du Soleil met par exemple huit minutes à nous parvenir, et nous le

voyons donc tel qu'il était il y a huit minutes.

En regardant le plus loin possible, on peut donc percevoir la lumière telle qu'elle émise il y a des milliards d'années.

La lumière de cette galaxie a elle été émise il y a 13,5 milliards d'années.

Cette étude n'a pas été encore vérifiée par des pairs, mais publiée en tant que "preprint" afin d'être rapidement accessible pour la communauté d'experts.

Elle a été soumise à une revue scientifique pour une publication prochaine, a précisé Rohan Naidu.

CHINE

Un institut chinois développe un robot sous-marin pour la recherche en eaux profondes

Un robot sous-marin télécommandé pouvant plonger jusqu'à une profondeur de 6.000 mètres a passé avec succès les essais en mer et a été livré à son utilisateur, selon l'Institut d'automatisme de Shenyang (IAS) de l'Académie des sciences de Chine, qui a développé le robot.

Wenhai-1, mis au point pour l'Institut de géologie marine de Qingdao de la Commission géologique de Chine, est la première sonde autonome sans pilote pour eaux profondes du pays, do-

tée de fonctions telles que la détection de croisière autonome à grande échelle et l'échantillonnage ponctuel précis par télécommande, a indiqué l'IAS sur son site web.

Au cours des essais et de l'application en mer, Wenhai-1 a effectué 17 missions de plongée, au cours desquelles il a obtenu des données de détection de haute précision près du fond marin, des échantillons en colonne de sédiments de surface et des échantillons d'organismes du fond marin.

Parallèlement, la mesure de précision du champ de gravité et du champ magnétique de la Terre a été réalisée, a indiqué l'IAS.

Wenhai-1 est conçu pour la recherche scientifique en eaux profondes, comme les études de l'environnement marin, les études de la biodiversité, les études géophysiques des fonds marins pour des cibles spécifiques, et la détection in situ des environnements extrêmes en eaux profondes et les études des ressources minérales en eaux profondes.

ALGÉRIE TÉLÉCOM

Lancement de deux nouveaux produits

Algérie Télécom a procédé au lancement de deux nouveaux produits intitulés "Zimail et Zoumi" qui sont mis en vente à partir de ce mercredi au niveau de toutes les agences commerciales de cette entreprise publique.

Le lancement officiel de ces deux produits a été donné lors d'une cérémonie organisée mercredi à Alger par Algérie Télécom en partenariat avec l'entreprise Adex Technology.

Selon les organisateurs, "Zimail" est une "messagerie professionnelle collaborative, hébergée en Algérie dans le data center d'Adex Cloud, en partenariat avec l'éditeur Synacore, société américaine leader mondial en logiciel de collaboration".

"Zoumi", quant à elle, est une "plateforme algérienne de visioconférence et de collaboration, développée en collaboration avec ZOOM, éditeur américain mondialement connu".

Dans une brève allocution, le Président-directeur général d'Algérie Télécom, Adel Bentoumi, a indiqué que les deux produits sont proposés à des prix "très accessibles et attractifs" pour que toutes les franges de la société "puissent en bénéficier".

Il a précisé qu'en plus d'un "accès équitable" à la technologie garanti pour tous les citoyens, les entreprises et les

startup pourront, elles aussi, "stimuler leur productivité grâce à ces deux produits". Il a fait savoir également que le partenariat avec Adex Technology a pour but d'"alimenter le marché algérien par des offres de services à valeur ajoutée à travers le réseau de vente d'Algérie Télécom qui s'étend sur l'ensemble du territoire national, tout en participant au développement du contenu hébergé localement dans des cloud algériens".

M. Bentoumi a affirmé, en outre, qu'Algérie Télécom "tend à soutenir et à motiver les entreprises algériennes, notamment les PME, afin qu'elles puissent contribuer au développement économique nationale".

Pour sa part, le directeur général d'Adex Technology, Djaoued Salim Allal, a souligné que ce partenariat technologique et commercial public-privé vise à mettre sur le marché "des offres à valeur ajoutée à travers le réseau de vente d'Algérie Télécom sur le territoire national, essentiellement des outils de productivité, telles que la messagerie et la visioconférence, à des prix accessibles à toutes les bourses".

Cela permettra "un accès équitable à la technologie et contribuera au désenclavement des régions et au développement du contenu hébergé localement", a-t-il expliqué.

MÉDECINE-TECHNOLOGIE

Traitement de la SLA: des scientifiques utilisent l'intelligence artificielle pour identifier de nouvelles cibles génétiques

En utilisant une plate-forme d'intelligence artificielle (IA), une équipe de recherche internationale a identifié plus de deux douzaines de nouvelles cibles dotées d'un potentiel thérapeutique pour traiter la sclérose latérale amyotrophique (SLA), selon une étude récente.

La SLA est une maladie neurodégénérative. Les patients perdent progressivement leur force musculaire, devenant finalement paralysés et incapables de parler, de bouger, d'avaler ou de respirer. Bien qu'ils soient connus de la médecine depuis des années, les traitements actuels sont incapables de stopper ou d'inverser cette perte de fonctions.

Les scientifiques se sont efforcés d'identifier les causes moléculaires de la SLA afin de déboucher sur des thérapies.

Des chercheurs de l'École de médecine de Harvard, de l'École de médecine Johns-Hopkins et de l'Université Tsinghua de Chine, en association avec la société de découverte de médicaments Insilico Medicine, ont utilisé le moteur de

découverte des cibles axé sur l'IA d'Insilico, baptisé PandaOmics, pour identifier 17 cibles avec un niveau de confiance élevé et onze nouvelles cibles thérapeutiques afin de traiter cette maladie.

Dans les modèles animaux, l'équipe a validé que 18 des 28 cibles génétiques étaient fonctionnellement corrélées avec la SLA et découvert que pour huit d'entre elles, la suppression pourrait fortement réduire la neurodégénérescence.

Les résultats de l'étude ont été publiés dans la revue Frontiers in Aging Neuroscience. Le co-auteur Lu Bai, professeur de sciences pharmaceutiques à l'Université Tsinghua, a indiqué que l'étude montrait comment l'IA accélérerait le processus de découverte des cibles et ouvrirait de nouvelles opportunités pour les interventions thérapeutiques. "L'étude représente une nouvelle tendance, dans laquelle l'IA peut réduire les coûts et le temps nécessaire pour développer des médicaments, tout en augmentant le taux de réussite, surtout pour les maladies neurodégénératives", a

Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1288

enseignerai la lecture plus tard	chagrins renvoi après Pâques	sans détour	bas de la carte	plante à balai	produit de pontes groupes d'atomes	abominable
		bramera		éprouve		négation
parler à Dieu			délacer revue des vitrines			
taquinées			libre-service			prévientra du danger
			simule			
révolutionnaire ceinture japonaise		particule			actinium en chimie	
		imaginant	délicate		orientale	
résumé de litanie unité de bécheron			emprunteras (s')			esclavage
			service postal		compulsera	
			direction		fonder	
poissonnée	désir impérieux à air comprimé			très satisfait fruit rouge		
				classes sociales		
				fournies		
blanchies en hiver outil de maçon					longue période endommagées	
			à côté			c'est l'arçon
			possessif			
l'or du chimiste auréole-rais		girouettes d'aviateur	hôtel de ville administré			il vaut 3,1416
					mot de bébé têtù	tuile
longueurs de tissu	nid d'aigle fautes d'imprimeur		classes sportives			
			élargir			
				bien installé cavalier du désert		
ville de carnaval		germandrées fin de verbe			boissons de bocal	symbole du génon article de bazar
épaular			ambitionne désigné en votant			
						atome électrisé
différents				terre australe disque optique		
déduite		fiqolée				rappor-teur de raqots
vraiment trop fort						

Solution

Sudoku n°2588

4	7	8	5	9	2	1	6	3
6	9	2	1	3	7	8	4	5
3	1	5	8	4	6	2	7	9
8	5	1	9	6	3	7	2	4
7	2	3	4	5	8	9	1	6
9	4	6	2	7	1	5	3	8
1	6	7	3	8	9	4	5	2
5	3	9	7	2	4	6	8	1
2	8	4	6	1	5	3	9	7
8	2	5	9	3	4	7	1	6
7	4	3	5	1	6	2	9	8
1	6	9	2	8	7	4	5	3
4	9	1	6	2	3	5	7	8
5	2	8	1	4	7	9	3	6
3	6	7	8	5	9	2	1	4
7	8	5	3	1	4	6	9	2
1	4	6	2	9	8	7	5	3
2	3	9	7	6	5	4	8	1
8	5	3	4	7	2	1	6	9
6	7	2	9	3	1	8	4	5
9	1	4	5	8	6	3	2	7

Mots Croisés n°2588

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	C	A	M	E	R	L	I	N	G	U	E	S
2	E	V	A	C	U	E	R	A	I	S		I
3	R	E	L	A	T	A		V	R	A	I	S
4	A	N	A	R		R	A	I	L		L	E
5	M	A	N	T	E		A	G	P	L	I	S
6	I	N	D	E	S	I	R	A	B	L	E	
7	S	T	R	E	S	S		B	A	I	N	S
8	T		I	S	A	B	E	L	L	E		O
9	E	O	N		Y	A	L	E		N	O	N
10	S	O	S	I	E		U	S	I	T	E	S

Grille géante n°1288

•	A	•	P	•	D	•	S	•	G	•	O	•	A
•	U	•	L	•	T	•	R	•	E	•	M	•	O
•	C	•	H	•	I	•	N	•	E	•	E	•	R
•	O	•	B	•	A	•	N	•	C	•	H	•	O
•	S	•	T	•	E	•	R	•	E	•	S	•	A
•	E	•	S	•	P	•	A	•	D	•	E	•	E
•	B	•	B	•	R	•	E	•	N	•	N	•	E
•	M	•	E	•	T	•	R	•	E	•	S	•	E
•	O	•	R	•	I	•	O	•	U	•	E	•	O
•	O	•	T	•	E	•	E	•	L	•	E	•	O
•	A	•	S	•	S	•	O	•	R	•	D	•	A

CHAMPIONNAT ARABE DE NATATION "ORAN-2022"

L'Égypte prend la tête, quatre nouvelles médailles d'or pour l'Algérie

Les nageurs algériens et égyptiens ont imposé, jeudi soir, une domination copieuse sur les épreuves de la deuxième journée du championnat arabe de natation qui se poursuit à Oran avec un avantage pour les "Pharaons".

Devant une assistance assez nombreuse, la bataille s'est poursuivie entre les deux sélections algérienne et égyptienne à l'occasion de cette cinquième édition de l'épreuve arabe. Les athlètes des deux pays ont remporté les médailles d'or des dix courses au menu à raison de six médailles d'or pour l'Égypte et quatre pour l'Algérie.

D'ailleurs, les hôtes de l'Algérie ont affiché leurs ambitions dès les deux premières finales de la journée dans les 50m papillon hommes et dames, qu'ils ont dominés outrageusement et pendant lesquelles les Verts se sont contentés d'une seule médaille de bronze l'œuvre de Medjahed Nesrine.

La sélection algérienne est revenue en force dans les deux courses suivantes dédiées aux 400m 4 nages, grâce à Jaouad Syoud, qui a glané sa troisième médaille en vermeille dans cette compétition, et Nefsi Rania, auteur de la même prouesse.

Mais l'Égypte a enchaîné trois autres médailles d'or dans les trois courses suivantes, à savoir : 50m brasses (hommes et dames) et 200 m nage libre (hommes). Dans la foulée, l'Algérienne Samara Abdellaoui a stoppé les Égyptiens dans leur élan en remportant la course de 200 m nage libre dames, une victoire qui a failli être annulée après les réserves



formulées par les responsables de la sélection égyptienne à cause de la participation de seulement trois sportifs dans cette course.

Les Algériens et les Égyptiens se sont partagé les deux dernières médailles d'or mises en jeu dans cette deuxième journée dans la spécialité 4x100 m 4 nages (hommes et dames).

À l'arrivée, l'Égypte s'en sort avec six médailles d'or, deux en argent et trois en bronze, alors que l'Algérie s'est adjugée quatre en or, quatre autres en argent et trois en bronze. La Tunisie, quant à elle a réussi à obtenir deux médailles en argent, alors que le Koweït en a eu une en argent et une autre en bronze, tandis que la Jordanie s'est offert deux médailles en bronze.

L'Algérienne Nefsi Rania, championne de la spécialité 400 m 4 nages, s'est dite très contente d'avoir réussi à décrocher une troisième médaille d'or dans ce championnat, rendant hommage à son entraîneur, qui

n'est autre que son père, tout en estimant que les bons résultats qu'elle est en train de réaliser dans cette compétition l'encouragent à redoubler les efforts pour

s'illustrer dans des challenges de haut niveau.

À l'issue de la deuxième journée, l'Égypte prend la tête du classement des médailles avec 10 en or, suivie par l'Algérie qui en compte huit. Plus de 200 nageurs et nageuses issus de 11 pays prennent part à ce championnat arabe qu'abrite l'Algérie pour la première fois de son histoire au complexe sportif Miloud-Hadefi d'Oran et qui sera clôturé dimanche par le déroulement de la course en eau libre sur une distance de 5 km à la plage "New Beach" à Ain El-Turc.

LES PODIUMS DE LA 2E JOURNÉE

50 m papillon (hommes) :		
1-El Araby Youcef (Egypte)		23.86
2-Abderrezak Waleed (Koweït)		23.93
3-Ramdane Youcef (Egypte)		23.96
50m papillon (dames) :		
1-Osmane Farida (Egypte)		26.12
2-Hemida Sara (Egypte)		28.03
3-Medjahed Nesrine (Algérie)		28.24
400 m 4 nages (hommes) :		
1-Jaouad Syoud (Algérie)		4:19.47
2-Chouchar Ramzi (Algérie)		4:26.47
3-Mohamed Kareem (Egypte)		4:33.52
400 m 4 nages (dames) :		
1-Nefsi Rania (Algérie)		4:57.73
2-Zitouni Kawtar (Algérie)		5:03.55
3-Aldamati Rawan (Egypte)		5:04.63
50 m brasse (hommes) :		
1-Eissoufi Mohamed (Egypte)		28.34
2-Beji Adlane (Tunisie)		28.60
3-El Wir Amro (Jordanie)		28.68
50 m brasse (dames) :		
1-Hamouda Hedy (Egypte)		33.37
2-Belghith Habiba (Tunisie)		33.71
3-Larbi Youcef Ismahane (Algérie)		34.65
200 m nage libre (hommes) :		
1-El Kamash Marwane (Egypte)		1:49.36
2-El Shamaa Yacine (Egypte)		1:49.86
3-Achour Tabet Sofiane (Algérie)		1:53.53
200 m nage libre (dames) :		
1-Samara Abdellaoui (Algérie)		2:08.73
2-Rima Benmansour (Algérie)		2:09.03
3-Layla Rabie (Egypte)		2:12.86
4x100 4 nages (hommes) :		
1-Algérie		3:39.22
2-Egypte		3:41.83
3-Kuweït		3:46.32
4x100 4 nages (dames) :		
1-Egypte		4:15.31
2-Algérie		4:19.77
3-Jordanie		4:49.96

TABLEAU DES MÉDAILLES APRÈS DEUX JOURNÉES

Pays	Or	Argent	Bronze	Total
1-Egypte	10	8	8	26
2-Algérie	8	7	9	24
3-Tunisie	1	3	0	4
4-Koweït	1	2	0	3
5-Jordanie	1	1	3	5

BASKET - CHAMPIONNAT ARABE (U18 - FINALE)

Défaite de l'Algérie face à l'Égypte (64-76)

La sélection algérienne de basket-ball des moins de 18 ans (U18) s'est inclinée face à son homologue égyptienne sur le score de 64 à 76 (mi-temps : 26-34), en finale du Championnat arabe de la catégorie, disputée jeudi au Caire. Invaincu depuis le début du tournoi, le Cinq algérien a donc concédé sa première défaite en finale, dominée de bout en bout par les Égyptiens, qui prennent à cette occasion leur revanche, après la défaite en phase préliminaire sur le score de 76 à 73. La troisième place du tournoi est revenue au Qatar, vainqueur en match de classement devant le Koweït (73-36). Leaders au classement à l'issue du tour préliminaire, les basketteurs algériens ont remporté leurs cinq matchs, respectivement, devant le Koweït (99-44), l'Égypte (76-73), les Émirats arabes unis (82-42), le Qatar (87-60) et l'Arabie saoudite (69-29). Versées dans une seule poule, les six équipes participantes ont joué une phase préliminaire en aller-simple, à l'issue de laquelle les quatre premiers aux classement se sont qualifiés au tour final.

Tour final :

Match de classement (3e-4e places) :
Qatar - Koweït 73-36

Finale :

Algérie - Égypte 64-76

MONDIAUX-2022 D'ATHLÉTISME

Les Algériens Sedjati et Moula en finale du 800m

Les Algériens Djamel Sedjati et Slimane Moula se sont qualifiés dans la nuit de jeudi à vendredi pour la finale du 800m des Mondiaux d'athlétisme qui se déroulent à Eugene (Etats-Unis). Slimane Moula a remporté sa demi-finale avec un temps de 1:44.89, devançant au finish le Canadien Marco Arop (1:45.12). De son côté Djamel Sedjati a gagné sa course réalisant 1:45.44, devant le Français Gabriel Tual (1:45.53) L'Algérie a engagé sept athlètes dans ces Mondiaux 2022, organisés du 15 au 24 juillet aux Etats-Unis.

AVIRON - MONDIAL U23

L'Algérie présente avec trois rameurs

La sélection algérienne d'aviron des moins de 23 ans (U23) prendra part aux Championnats du monde de la catégorie prévus du 25 au 31 juillet dans la ville de Varèse en Italie, a indiqué jeudi la Fédération algérienne de la discipline. "Notre équipe nationale est composée de trois rameurs. Il s'agit de Nihed Benchadli, Chemseddine Boudjema et Manseri Rachid", précise l'instance fédérale. Actuellement en stage au niveau de la base nautique du barrage Béni Harroun de Mila, la sélection algérienne est conduite par le technicien Riad Garidi.

TENNIS DE TABLE (AFRIQUE)

L'Algérie présente aux championnats d'Afrique des cadets et juniors (garçons et filles)

Les sélections algériennes de tennis de table cadettes et juniors (garçons et filles) participent aux Championnats d'Afrique des Jeunes de l'ITTF, qui se déroulent à Tunis du 21 au 27 juillet, avant d'enchaîner avec le tournoi WTT Contender du 1er au samedi 6 août, selon la liste des participants publiée par la Fédération internationale de tennis de table (ITTF).

Le rendez-vous africain devra drainer une participation de 74 garçons et 44 filles, représentant 13 associations membres de la Confédération africaine de tennis de table. Le tirage au sort des championnats d'Afrique a placé les pongistes algériens dans des groupes assez relevés, avec comme adversaires: la Tunisie, la RD Congo et la Guinée dans la compétition (juniors garçons par équipes), alors que par équipes juniors filles, les Algériennes ont hérité dans un groupe unique, de la Tunisie, l'Égypte, le Maroc et l'Afrique du Sud. Chez les cadets (par équipes), l'Algérie évoluera dans le groupe A, aux côtés de la Tunisie et la RD Congo, les cadettes auront face à elles, les mêmes adversaires (groupe B).

Pour les compétitions du double cadettes, cadets et juniors (garçons et filles), qu'ainsi des mixtes, le tirage aura lieu plus tard, selon la même source. Le tennis de table algérien sera engagé en doubles cadettes par: Sadi Hana/Seddiki Madina et Gouasmi Alae/Takherist Khouloud et en doublette cadets par Khenniche Sofiane/Bilel Zoutiene et Chakib Mahgoun/Abadli Wafi Chamseddine.

Les juniors garçons: Maheidine Bella, Rais Amine, Azzala Abderrahmane et Belabbas Meziane et les juniors filles: Kessaci Amina, Tahmi Hadjer, Belache Melissa et Merzoug Cheima prendront part aux compétitions par équipes, avant de se constituer en duo pour participer aux concours du double.

Le pongiste Azzala Abderrahmane composera avec Belabbas Meziane la 1re doublette, tandis que Maheidine Bella et Rais Amine en feront de même pour la seconde. Idem pour les doublettes Belache Melissa-Merzoug Cheima et Kessaci Amina-Tahmi Hadjer qui connaîtront leurs adversaires au 1er tour, dans les heures à venir. Dans les parties du mixte, Abadli composera avec Sadi, Zoutiene avec Seddiki, Rais avec Belache et Kessaci avec Bella. À l'issue des Championnats d'Afrique, les compétiteurs enchaîneront avec l'événement WTT Contender, qui devra réunir les pongistes d'Algérie, Autriche, Belgique, Brésil, Chine, Taïpei chinois, Croatie, Danemark, Equateur, Égypte, Finlande, France, Allemagne, Inde, Iran, Italie, Japon, Kazakhstan, République de Corée, Luxembourg, Maldives, Mexique, Monaco, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Porto Rico, Slovaquie, Suède, Suisse, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Ukraine et Etats-Unis.

Voici les représentants algériens aux deux rendez-vous de Tunis:

Juniors garçons (U21) : Maheidine Bella, Rais Amine, Azzala Abderrahmane et Belabbas Meziane.
Juniors filles (U21) : Kessaci Amina, Tahmi Hadjer, Belache Melissa et Merzoug Cheima.

Cadets garçons : Khenniche Sofiane, Bilel Zoutiene, Chakib Mahgoun et Abadli Wafi Chamseddine.

Cadettes : Sadi Hana, Seddiki Madina, Gouasmi Alae et Takherist Khouloud.

TOURNOI INTERNATIONAL W25 PÉROUSE

L'Algérienne Ibbou éliminée au deuxième tour

L'Algérienne Ines Ibbou a été éliminée par l'Italienne Anastasia Grymalska en deux sets (6-3, 6-3), jeudi au deuxième tour du Tournoi international W25 Pérouse (Italie). Issue des qualifications, Ibbou avait remporté son premier match en deux sets mercredi devant l'Allemande Katharina Gerlach (22e WTA) et tête de série N1. Pour rappel, Ibbou avait pris part aux Jeux méditerranéens Oran 2022. Exemptée du premier tour, elle avait été éliminée dès le second tour par la Marocaine Yasmine Kabbaj (6-2, 6-4).

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL Répartition des tâches au Bureau fédéral

La première réunion du bureau fédéral, tenue jeudi au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), a été consacrée à la répartition des tâches sur les membres nouvellement élus sous la présidence de Djahid Zefizef, président de la Fédération algérienne de football (FAF).



Répartition des tâches au Bureau fédéral:

- 1er Vice-président et président de la Commission médicale : Azzedine Arab
- 2e Vice-président et président de la Commission des finances : Djamel Merbout
- Président de la Commission d'éthique : Mohamed Maouche
- Président de la Commission du football professionnel : Azzedine Benacer
- Président de la Commission du football amateur : Ahmed Khabbouz
- Co-président de la commission de suivi des ligues : Mohamed Ghouti (Centre-est), Touati Derdour (cen-

- tre-ouest) et Djilali Aidat (sud).
- Président de la Commission technique : Hakim Medane
- Président de la Commission fédérale d'arbitrage (CFA) jusqu'à l'AGEX portant mise en conformité des statuts de la FAF : Djahid Zefizef
- Président de la Commission du football féminin : Mlle Nassiba Laghouati
- Président de la Commission des infrastructures : Karim Chettouf
- Président de la Commission Coupe d'Algérie et de sécurité : Abdelhafid Fergani

Par contre, trois commissions permanentes seront à pourvoir ultérieurement, celles de l'audit interne, juridique et du statut du joueur, souligne la FAF.

En ce qui concerne le dossier relatif à la mise en conformité des statuts de la Fédération algérienne de football, les membres du BF ont suivi une communication du secrétaire général, à l'issue de laquelle il a été décidé de mettre en place une commission, composée de Karim Chettouf et Azzedine Arab ainsi que des experts juristes afin d'évaluer le travail réalisé et préparer une mouture finale à présenter lors d'un prochain bureau fédéral, et ce, dans la perspective d'une approbation de l'assemblée générale dans de meilleurs délais.

Quant à la catégorie U15, le début du nouvel exercice est fixé au vendredi 2 décembre. Enfin, s'agissant des championnats régionaux, "la période d'enregistrement prendra fin le vendredi 30 septembre prochain afin de permettre le début du championnat, le vendredi 7 octobre. Les championnats de wilaya, quant à eux, verront la période d'enregistrement durer jusqu'au vendredi 7 octobre, alors que le coup de starter sera donné le vendredi 14 du même mois", conclut la FAF.

COUPE ARABE DES NATIONS 2022 (U17)

Le tournoi pourrait se dérouler au nouveau stade d'Oran (FAF)

La Coupe arabe des nations de football des moins de 17 ans (U17) prévue en Algérie du 23 août au 7 septembre prochains, pourrait se dérouler au Complexe olympique Miloud-Hadefi d'Oran, a annoncé la Fédération algérienne (FAF) vendredi sur son site officiel.

"Le Bureau fédéral a examiné le dossier relatif à la possibilité d'organiser la Coupe Arabe des nations des U17 au niveau de la ville

d'Oran, et ce du 23 août au 07 septembre 2022", a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué.

Le nouveau président de la FAF, Djahid Zefizef, a présidé jeudi la première réunion mensuelle statutaire du Bureau fédéral, au niveau du Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa.

L'organisation par l'Algérie du Championnat d'Afrique des nations

CHAN-2022 (reporté à 2023, ndlr), réservé aux joueurs locaux, et la CAN-2023 des U17, ont été parmi les points inscrits à l'ordre du jour de cette réunion. "Les membres du Bureau fédéral ont écouté attentivement un exposé détaillé sur l'état d'avancement des préparatifs de l'organisation des deux tournois africains : le CHAN-2022 et la CAN-2023 U17", précise la même source. Dans le même re-

gistre, les membres du BF ont décidé de renouveler leur confiance à Rachid Okali, président du Comité d'organisation local (COL) du CHAN et Dr Yacine Benhamza, président du COL de la CAN U17, "mais également de procéder au renouvellement et au renforcement de certaines commissions composantes des deux comités d'organisation", conclut la même source.

Fin de tous les contrats de joueurs établis en septembre-octobre 2020 (FAF)

Le Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF), réuni jeudi au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), a décidé que tous les contrats de joueurs établis en septembre-octobre 2020 pour une période de deux (02) ans, prennent fin à l'issue de la saison 2021/2022, afin de permettre à celle de 2022-2023 de démarrer sous de meilleurs auspices.

A cet égard, les membres du bureau

fédéral ont décidé d'engager une réflexion sur un nouveau cadre juridique relatif aux contrats des joueurs, des staffs techniques et d'un règlement Intérieur, compte tenu du nombre important de litiges enregistrés ces dernières années au niveau du championnat de Ligue 1 professionnelle.

Le Bureau fédéral a également examiné la situation des différentes sélections de jeunes et a suivi une pré-

sentation du Directeur technique national par intérim, sur les catégories d'âge retenues pour la saison 2022/2023 ainsi que les dispositions réglementaires.

Dans ce cadre, et à titre exceptionnel, les clubs de Ligue 1 professionnelle et ceux de Ligue 2 amateur, ont la possibilité d'engager au maximum cinq (05) joueurs nés en 2001 au niveau de la catégorie Réserve.

LIGUE 2 AMATEUR Le coup d'envoi de la saison 2022-2023 fixé au 16 septembre (FAF)

Le coup d'envoi du championnat de la Ligue 2 amateur de football sera donné le vendredi 16 septembre prochain, avec le déroulement de la 1re journée de la compétition, a annoncé la Fédération algérienne (FAF) vendredi sur son site officiel.

"La période d'enregistrement durera jusqu'au 9 septembre 2022, alors que le coup d'envoi de la saison 2022-2023 est prévu pour le vendredi 16 septembre", a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué.

La décision a été prise jeudi, à l'occasion de la première réunion mensuelle statutaire du Bureau fédéral de la FAF, tenue au niveau du Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, sous la présidence de Djahid Zefizef, élu le 7 juillet en remplacement de Charaf-Eddine Amara.

"Concernant la même Ligue, une réflexion est également engagée pour revoir la gestion et le cadre juridique des clubs professionnels rétrogradés en division amateur", précise la même source.

Par ailleurs, la 1re journée du championnat inter-régions se jouera le vendredi 30 septembre, alors que la période d'enregistrement s'étalera jusqu'au 23 septembre.

La mission d'inspection et d'homologation des stades entamera son travail le lundi 25 juillet. Pour la Ligue nationale de football féminin (LNFF), le début de la saison 2022-2023 pour la Division Elite est prévu le vendredi 16 septembre.

Les catégories jeunes des moins de 20 ans (U20) et des moins de 17 ans (U17) entameront leurs championnats respectifs le mardi 4 octobre.

Quant à la catégorie U15, le début du nouvel exercice est fixé au vendredi 2 décembre. Enfin, s'agissant des championnats régionaux, "la période d'enregistrement prendra fin le vendredi 30 septembre prochain afin de permettre le début du championnat, le vendredi 7 octobre. Les championnats de wilaya, quant à eux, verront la période d'enregistrement durer jusqu'au vendredi 7 octobre, alors que le coup de starter sera donné le vendredi 14 du même mois", conclut la FAF.

8^E COUPE ARABE DES U20 (1^{RE} JOURNÉE/ GR.C) L'Algérie bat le Liban (2-1)

L'équipe nationale de football des moins de 20 ans (U20), s'est imposée jeudi face à son homologue libanaise 2-1 (mi-temps : 2-0), en match disputé au stade Emir Sultan d'Abha (Arabie saoudite), dans le cadre de la 1re journée (Gr.C) de la 8e Coupe arabe des nations de la catégorie.

Massil Adjaoudi a ouvert le score à la 23e minute de jeu, avant que son coéquipier Yacine Benahmed ne fasse le break sur un tir puissant peu avant la pause (39e).

Le Liban a réduit le score en seconde période grâce à Omar Bahlaouane (83e). A l'issue de ce succès, les "Verts" prennent provisoirement la tête du groupe avec 3 points devant le Liban (0 point), en attendant de disputer leur second match, le mercredi 27 juillet face à la Libye (15h00), exempté de cette 1re journée.

Lors de la précédente édition, disputée en 2021 au Caire (Egypte), la sélection nationale des U20 s'est inclinée en finale face à l'Arabie saoudite (2-1).

18 pays prennent part à cette 8e édition, qui sont scindés en six groupes de trois équipes. Les premiers des groupes A, B, C, D, E, F ainsi que les deux meilleurs deuxièmes se qualifient pour les quarts de finales prévus le dimanche 31 juillet. Les demi-finales auront lieu le mercredi 3 août tandis que la finale se jouera le samedi 6 août (19h00).

LIGUE 1 (TRANSFERT) Le Tunisien Jendoubi et le Botswanais Mohutsiwa rejoignent l'ASO Chlef

L'ASO Chlef a enregistré l'arrivée de deux joueurs étrangers en vue de la saison 2022-2023 : l'attaquant tunisien Slim Jendoubi (24 ans) et le milieu de terrain défensif botswanais Gape Edwin Mohutsiwa (25 ans), qui se sont engagés chacun pour trois saisons, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 de football mercredi soir sur sa page officielle Facebook.

International olympique tunisien, Jendoubi a évolué la saison dernière au CA Bizertin (Div.1/ Tunisie), après avoir évolué auparavant à l'Olympique Béja.

De son côté, Gape Edwin Mohutsiwa arrive en provenance de Jwaneng Galaxy (Div.1/ Botswana), il compte 13 sélections avec l'équipe nationale botswanaise.

En revanche, le club chlefien a enregistré notamment le départ des deux milieux offensifs, Khaled

Dehamni (MC Alger) et Mustapha Alili (JS Kabylie), ainsi que du milieu défensif Khatir Baâziz qui s'est engagé avec la JS Saoura.

À la barre technique, la direction devrait prochainement conclure l'arrivée de l'entraîneur Abdelkader Amrani, en remplacement de Samir Zaoui, dont le contrat n'a pas été renouvelé.

Amrani, qui a terminé le précédent exercice sur le banc du MC Oran, va ainsi signer son re-

tour à Chlef, pour avoir déjà dirigé l'équipe par le passé, avec à la clé une Coupe d'Algérie remportée en 2005.

L'ASO a terminé la saison 2021-2022 à la 9e place au classement avec 50 points en compagnie de l'US Biskra. Les Chélifiens entameront le nouvel exercice 2022-2023 à domicile face à la JS Kabylie, à l'occasion de la 1re journée prévue le week-end du 26-27 août prochain.

LIGUE 1 (PRÉPARATION) Le Paradou AC en stage en Slovénie

Le Paradou AC s'est envolé jeudi en Slovénie, pour effectuer un stage précompétitif en vue de la saison 2022-2023 du championnat de Ligue 1 de football, a annoncé le club dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook.

Sous la houlette de l'entraîneur portugais Francisco Chalo, les coéquipiers du gardien de but Abderrahmane Med-

jedel disputeront une série de matchs amicaux durant ce stage d'une durée de deux semaines.

Le PAC avait déjà choisi la Slovénie pour se préparer en 2019, toujours sous la conduite de Chalo, qui a fait son come-back en mai dernier en remplacement du Macédonien Bosko Durovski.

Sur le plan de recrutement, le club algérois

n'a pas dérogé à la règle en se contentant jusqu'à d'une seule nouvelle recrue, il s'agit du défenseur de l'USM Bel-Abbès Abdallah Bendouma.

Côté départs, le club a enregistré, entre autres, le transfert du défenseur international Aymen Bougherra au CR Belouizdad ainsi que du milieu de terrain Tayeb Hamoudi au MC Alger,

alors que le meilleur buteur maison Nadir Benbouali est annoncé en Belgique. Le PAC a terminé la saison 2021-2022 à la 6e place au classement avec 54 points en compagnie de l'ES Sétif.

Le Paradou entamera le nouvel exercice 2022-2023 en déplacement face au NC Magra, à l'occasion de la 1re journée prévue le week-end du 26-27 août prochain.

LIGUE 1 (CR BELOUIZDAD) Le Camerounais Wamba Djouffo 7e recrue estivale

L'attaquant camerounais Leonel Wamba Djouffo (19 ans) est devenu la 7e recrue estivale du CR Belouizdad, en s'engageant pour un contrat de trois saisons, a annoncé le club champion d'Algérie de Ligue 1 jeudi dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook.

Né le 1 septembre 2002, Leonel Wamba Djouffo a évolué la saison dernière au sein de la formation de FK Spartaks Jurmala (Div.1/ Lettonie).

Meilleur buteur du championnat letton avec 14 réalisations, Wamba Djouffo avait remporté avec le Cameroun la Coupe

d'Afrique des nations CAN U17, lors de l'édition 2019 disputée en Tanzanie. Le Chabab a assuré auparavant l'arrivée des défenseurs Aymen Bouguerra (Paradou AC) et Mouad Haddad (MC Alger), du milieu offensif Islam Bouloudene (NA Hussein-Dey), de l'attaquant Idriss Saâdi (ex-SC Bastia/ France), du gardien de but Alexis Guendouz (ex-USM Alger), alors que le portier Redouane Maâchou est de retour au CRB après la fin de son prêt à l'USM Bel-Abbès, tout en prolongeant son bail de deux ans.

Le milieu de terrain offensif franco-algérien Massinissa Ou-

fella (21 ans), en fin de contrat avec le Paris SG, est arrivé lundi soir à Alger, pour éventuellement officialiser son engagement avec le club algérois.

Sur le plan de la préparation d'intersaison, le CRB, triple détenteur du championnat de Ligue 1 de football, s'envole ce jeudi pour la Tunisie pour effectuer un stage précompétitif, avec au menu des matchs amicaux.

La direction du club a confié la barre technique au Tunisien Nabil Kouki. Ce dernier succède au Brésilien Marcos Paqueta dont le contrat n'a pas été renouvelé par la direction du CRB.

LIGUE DES CHAMPIONS FÉMININE 2022 (QUALIF.) Affak Relizane fixée sur ses adversaires

La formation d'Affak Relizane, championne d'Algérie 2021-2022, est désormais fixée sur ses adversaires au tournoi (Zone Nord) prévu en août prochain à Agadir (Maroc), qualificatif à la deuxième édition de la Ligue des champions d'Afrique féminine, selon le tirage effectué mercredi à Rabat.

Les coéquipières de Naïma Bouheni entameront le tournoi le dimanche 14 août en défiant les Tunisiennes de

l'AS Banque de l'Habitat, avant d'affronter les Égyptiennes de Wadi Degla, le mercredi 17 août.

Le premier de ce mini-championnat se qualifiera pour la phase finale de la Ligue des champions féminine, prévue au mois d'octobre prochain au Maroc.

Le club marocain de l'AS Forces armées royales, tenant du titre, est qualifié d'office en tant que représentant du pays hôte.

Pour rappel, l'Affak Relizane avait échoué à se qualifier à la première édition de la Ligue des champions féminine, en se contentant d'une seule victoire lors du tournoi qualificatif disputé en juillet 2021 à Berkane (Maroc), face aux Tunisiennes de l'AS Banque de l'Habitat (3-0).

Lors du deuxième match, les Algériennes s'étaient inclinées face aux Marocaines de l'AS Forces armées royales

(4-1). Lancée par la Confédération africaine (CAF), la phase finale de la Ligue des champions féminine verra la participation de huit clubs, dont un issu du pays hôte (Maroc).

La Ligue des champions féminine est une nouvelle compétition mise en place par la CAF pour développer le football féminin en Afrique.

Elle mettra en vedette les meilleures équipes de tout le continent.

LIGUE 1 L'international libérien Van Dave Harmon rejoint la JS Saoura

La JS Saoura a officialisé ce jeudi l'arrivée de l'international libérien Van Dave Harmon, qui a paraphé un contrat de deux ans avec ce club de la Ligue 1 professionnelle de football, a-t-on appris auprès de sa direction. "Cet attaquant âgé de 26 ans et qui a évolué auparavant dans le championnat albanais, vient renforcer le compartiment offensif de notre équipe", a précisé le chargé de la communication du club Abdelwahab Hocéini. D'autre part, l'allier Guinéen EL Khali Bangora, avait lui aussi signé un contrat de deux saisons avec la JS Saoura, a-t-il indiqué. Ce joueur a évolué au sein du Club Bizerte (Tunisie), avant de rejoindre la JS Saoura.

LIGUE 1 (2022-2023) Le MC Alger domicilié au stade Salem Mebrouki de Rouiba

Le MC Alger sera domicilié au stade Salem Mebrouki de Rouiba, en vue de la saison 2022-2023 de la Ligue 1 professionnelle de football, a annoncé le club algérois jeudi sur sa page officielle Facebook.

"Le président du Conseil d'administration du MCA Mohamed Hakim Hadj Redjem, accompagné du nouvel entraîneur franco-bosnien Faruk Hadzibegic, ont effectué une visite d'inspection au stade Salem Mebrouki de Rouiba, qui abritera les rencontres du Doyen lors du nouvel exercice", a affirmé le MCA dans un communiqué.

La délocalisation des matchs du MCA, fait suite à la décision prise par les hautes instances du football de fermer le stade olympique du 5-juillet pour pouvoir effectuer différents travaux de réhabilitation, en vue du 7e championnat d'Afrique des joueurs CHAN-2022 (reporté à 2023, ndlr) réservé aux joueurs locaux, prévu en Algérie du 8 au 31 janvier.

Hadzibegic (64 ans), qui s'est engagé pour une saison renouvelable, remplace le Tunisien Khaled Benyahia, dont le contrat n'a pas été prolongé.

Le MCA a terminé la saison 2021-2022 à la 8e place avec 51 points, ratant l'objectif principal du club, à savoir participer à une compétition continentale la saison prochaine.

Le "Doyen" entamera la saison 2022-2023 en déplacement face à la JS Saoura, à l'occasion de la 1re journée du championnat prévue le week-end du 26-27 août prochain.

LIGUE 1 (TRANSFERT) Le PAC annonce le transfert de Benbouali au Royal Charleroi SC

Le Paradou AC, pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football, a annoncé jeudi le transfert de son meilleur buteur Nadir Benbouali au club belge du Royal Charleroi SC (Division 1). "Notre joueur Benbouali a embarqué ce jeudi pour la Belgique afin de rejoindre son nouveau club le Royal Charleroi SC. La direction du Paradou, à sa tête le président Hassane Zetchi, tient à remercier le joueur pour tout ce qu'il a donné durant sa carrière sous les couleurs du PAC", a indiqué le club algérois dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook, sans citer les modalités du contrat.

Né le 17 avril 2000 à Chlef, Benbouali (22 ans) avait rejoint le PAC en 2019 alors qu'il était encore junior. Il compte 64 apparitions (23 buts). Il détient deux sélections avec l'équipe nationale A de joueurs locaux (1 but). Benbouali va retrouver à Charleroi son ancien coéquipier au PAC, le milieu de terrain Adam Zorgane, qui avait rejoint le club belge en 2021.

Il a terminé deuxième meilleur buteur de la saison 2021-2022 de la Ligue 1 algérienne avec 15 réalisations, derrière l'attaquant du MC Alger Samy Frioui (17 buts). Pour rappel, le PAC s'est envolé jeudi en Slovénie, pour effectuer un stage précompétitif en vue de la saison 2022-2023 du championnat de Ligue 1, avec au menu quatre matchs amicaux. Sur le plan de recrutement, le club algérois n'a pas dérogé à la règle en se contentant jusqu'à d'une seule nouvelle recrue, il s'agit du défenseur de l'USM Bel-Abbès Abdallah Bendouma. Le PAC a terminé la saison 2021-2022 à la 6e place au classement avec 54 points en compagnie de l'ES Sétif. Il entamera le nouvel exercice 2022-2023 en déplacement face au NC Magra, à l'occasion de la 1re journée prévue le week-end du 26-27 août prochain.

BARCELONE UNE NOUVELLE PART DES DROITS TV CÉDÉE

Le FC Barcelone a indiqué dans un communiqué ce vendredi qu'il céderait 15% de ses droits TV à la société d'investissement Sixth Street pour les 25 prochaines saisons. Une opération qui rapporte 400 millions d'euros au club blaugrana, selon la presse catalane. Avec les 10% cédés en juin par les Catalans au même groupe pour 207,5 M€, Sixth Street détient donc 25% des droits TV du Barça pour 25 ans. Cette stratégie à court terme permet au FC Barcelone de faire entrer rapidement de l'argent dans les caisses du club pour soulager ses finances et agir sur le marché des transferts cet été, avec les achats de Robert Lewandowski pour 50 M€ et de Raphinha pour 67 M€. D'après Sport, le vice-champion d'Espagne a encore besoin de trouver 100 M€ avant le début du championnat pour enregistrer toutes ses recrues estivales.



BARÇA LAPORTA ENVOIE KOUNDÉ À CHELSEA...

Une annonce officielle ou bien une simple phrase qui entre dans le jeu des négociations ? Interrogé par un supporter en marge du stage d'été à Las Vegas, le président du FC Barcelone, Joan Laporta, a clairement indiqué que le défenseur central du FC Séville Jules Koundé (23 ans, 32 matchs et 2 buts en Liga pour la saison 2021-2022) ne rejoindra pas les Blaugrana mais Chelsea cet été. "Non, Koundé non. Il va signer pour Chelsea", a lancé le patron du club catalan, repris par le quotidien Sport. A l'heure où les Barcelonais demandent au Français de temporiser pour obtenir les fonds nécessaires à sa signature, cette phrase de Laporta ressemble surtout à un poker menteur même si, financièrement mieux armé, Chelsea semble avoir pris une avance considérable sur le dossier. Affaire à suivre...

MANCHESTER UTD VARANE NE REGRETTE PAS SON CHOIX

Pendant sa première saison difficile à Manchester United, le défenseur central Raphaël Varane (29 ans) a vu le Real Madrid, son ancien club, remporter la Liga et la Ligue des Champions. Pas de quoi regretter sa décision prise l'été dernier. "Si j'ai fait le mauvais choix ? Non, absolument pas, a répondu le Français à la BBC. En football, vous devez vous lancer des défis et tenter de progresser. Je voulais vivre une autre expérience après 10 ans au même endroit. La Premier League est absolument fantastique et Manchester United est un grand club. Il n'y avait aucun doute sur ma décision." Décevant et peu épargné par les blessures, Varane devra réagir. D'autant que l'arrivée de Lisandro Martinez représente une menace pour l'ancien Merengue.

AZPILICUETA, C'EST IMMINENT !

Après avoir décroché les signatures de Raphinha et Robert Lewandowski, mais aussi prolongé le contrat d'Ousmane Dembélé, la direction du FC Barcelone avait affirmé vouloir se concentrer désormais sur des renforts défensifs. Et si les négociations avec le FC Séville battent leur plein pour Jules Koundé, les Blaugrana se trouvent sur le point d'attirer un premier renfort, et non des moindres, avec le capitaine de Chelsea César Azpilicueta (32 ans, 27 matchs et 1 but en Premier League pour la saison 2021-2022) !

Selon les informations du quotidien Sport, la signature de l'ancien Marseillais est imminente. En effet, les deux clubs seraient presque parvenus à un accord total concernant un transfert de l'Espagnol moyennant un montant de 5 millions d'euros bonus compris. De son côté, Azpilicueta aurait déjà accepté le contrat de deux ans, avec une autre année en option, que la formation culée lui propose. Le deal semble donc bien avancé et Chelsea n'attendrait plus que de trouver un remplaçant à son défenseur polyvalent pour accepter son départ.

LIVERPOOL QUADRUPLE DE NUNEZ, KLOPP A APPRECIÉ

Moqué sans retenue pour son manque d'efficacité après ses deux premières apparitions, l'attaquant Darwin Nunez (23 ans, 41 matchs et 34 buts toutes compétitions avec Benfica pour la saison 2021-2022) aura connu un baptême difficile avec Liverpool. Mais l'Uruguayen, recruté contre 100 M€ bonus compris cet été, s'est offert une belle revanche en inscrivant un quadruple en 43 minutes face au RB Leipzig (5-0) jeudi en amical. Une prestation magnifique selon Jürgen Klopp, très optimiste pour sa recrue phare de l'été. "Mo (Salah) a donné le penalty à Darwin et là... la boîte de Pandore s'est ouverte. C'est bien sûr une nuit parfaite pour lui. Nous avons toujours tendance à penser que si vous payez beaucoup d'argent, les joueurs ne ressentent pas de pression... Ce sont des êtres humains et le premier contact n'est pas toujours parfait. (...) Cette génération de joueurs lit les réseaux sociaux. Ce n'est vraiment pas intelligent, mais ils le font. (...) Darwin est un attaquant différent de ce que nous avons ou de ce que nous avions, mais c'est vraiment un bon", a souligné le coach des Reds en conférence de presse.

XAVI A RASSURÉ NICO GONZALEZ

Changement de cap concernant l'avenir du jeune Nico Gonzalez (20 ans, 37 apparitions et 2 buts toutes compétitions pour la saison 2021-2022). Alors que le milieu de terrain du FC Barcelone, présenté dans le viseur de l'Olympique de Marseille sur ce mercato d'été, souhaitait quitter le club pour s'aguerrir en prêt lors de l'exercice à venir (voir ici), le talent de la Masia a revu sa position et s'appête finalement à rester en Catalogne, indique le journal Mundo Deportivo ce vendredi.

Convaincu par une discussion avec son entraîneur Xavi, qui lui a offert des garanties quant à son utilisation et son temps de jeu pour les prochains mois, le Blaugrana aurait effectivement décidé de continuer à grandir au sein de son club formateur.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Directeur général,
responsable de la publication
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction

A. CHERBAL

RÉDACTION ADMINISTRATION

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97»
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

ALGÉRIE-QATAR

Le président de la Cour constitutionnelle reçoit la présidente du Comité national des droits de l'Homme de l'Etat du Qatar

Le président de la Cour constitutionnelle, Omar Belhaj a reçu, jeudi à Alger, la présidente du Comité national des droits de l'Homme de l'Etat du Qatar, Mme Maryam bint Abdullah Al-Attiyah, dans le cadre de sa visite en Algérie.



A cette occasion, M. Belhaj a insisté sur "les réformes profondes engagées par l'Algérie pour la consécration de l'Etat de droit" et "la protection des droits de l'Homme", rappelant les dispositions de la nouvelle constitution en matière des droits de l'Homme. Pour sa part, la présidente du Comité national des droits de l'Homme de l'Etat du Qatar a salué

"le haut niveau de coopération entre les deux pays frères, relevant le grand intérêt que les autorités qataries accordent aux relations et à la coopération bilatérales avec l'Algérie". Dans ce cadre, les deux parties ont réitéré leur volonté d'"intensifier les efforts pour consolider les relations de coopération et renforcer les échanges de

connaissances et d'expertises dans divers domaines, notamment en matière des droits de l'Homme". Au terme de la réunion, Mme Maryam bint Abdullah Al-Attiyah et la délégation l'accompagnant ont visité des structures de la Cour constitutionnelle, notamment les salles de délibérations, d'audiences et de conférences.

Boughali reçoit la présidente du Comité national des droits de l'homme de l'Etat du Qatar

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a reçu, jeudi, la présidente du Comité national des droits de l'Homme de l'Etat du Qatar, Mme Maryam bint Abdullah Al-Attiyah et la délégation qui l'accompagne, où les deux parties ont évoqué l'état et les perspectives des droits de l'Homme en Algérie et dans le monde arabe, indique un communiqué de l'APN.



Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une visite de travail effectuée par Mme Bint Abdullah Al-Attiyah en Algérie, en sa qualité de présidente du Réseau

arabe des institutions nationales des droits de l'Homme et de l'Alliance mondiale des institutions nationales des droits de l'homme, précise le communiqué.

Lors de cette rencontre, M. Boughali a insisté sur "l'impérative intensification des efforts et

l'échange d'expériences et d'expertises à même de promouvoir l'action et les efforts des organisations et organismes chargés des droits de l'homme dans les pays arabes".

Il a mis l'accent, en outre, sur le rôle de l'APN dans le soutien

des efforts visant la promotion des droits de l'homme au niveau arabe, réitérant "son soutien à toutes les propositions et initiatives dans ce cadre", ajoute-t-on de même source. Pour sa part, Mme Maryam bint Abdullah Al-Attiyah a salué les efforts de l'Algérie et les étapes franchies en vue de promouvoir le domaine des droits de l'homme.

Elle a appelé, dans ce sillage, à davantage de coopération et d'échanges d'expériences pour le raffermissement des liens solides entre les deux organisations en Algérie et au Qatar, conclut la source.

GOUVERNEMENT

Avant-projet de loi sur l'information : un cadre législatif global pour consolider la liberté de la presse

Un avant-projet de loi organique relative à l'information a été examiné lors de la réunion du gouvernement, jeudi, avec l'objectif la mise en place d'"un cadre législatif global qui contribuera à consolider la liberté de la presse", indique un communiqué des Services du Premier ministre. Lors de cette réunion présidée par le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, cet avant-projet de loi, présenté par le ministre de la Communication, a pour objectif "la mise en place d'un cadre législatif global qui contribuera à consolider la liberté de la presse écrite, audiovisuelle et électronique et à favoriser l'émergence d'un paysage médiatique national ancré dans les réalités nationales, conscient des enjeux nationaux et internationaux et respectueux des chartes de l'éthique et de la déontologie".

L'élaboration de ce projet de

texte organique vise notamment à "identifier" les acteurs dans les différents supports médiatiques, à "définir les règles générales" relatives à leur organisation, leur régulation et leur contrôle et à doter la profession de journaliste d'un statut particulier qui définit les conditions d'exercice de la profession et les droits et devoirs y afférents. Il vise également à "écarter l'argent sale de l'investissement dans le domaine de l'information et à instituer un Conseil de Presse et une autorité indépendante de régulation de l'audiovisuel". Ces nouvelles dispositions permettront l'"amélioration" de la qualité du service médiatique et le "renforcement" du professionnalisme, souligne le communiqué, ajoutant que "conformément aux procédures établies, ce projet de texte fera l'objet d'un examen lors d'un prochain Conseil des ministres".

Un avant-projet de loi sur les mesures particulières de rassemblement pour le renforcement de l'unité nationale

Le gouvernement a examiné, lors de sa réunion jeudi, présidée par le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, un avant-projet de loi portant mesures particulières de rassemblement pour le renforcement de l'unité nationale, conformément aux directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Cet avant-projet de loi, présenté par le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, tient compte de l'expérience nationale lors des différentes étapes de la réconciliation nationale qu'a connue notre pays, à commencer par les mesures de clémence, de concorde civile et jusqu'à la Charte pour la paix et la réconciliation nationale", précise la même source.

Le projet de texte propose aussi, à l'occasion de la commémoration du 60^e anniversaire de l'indépendance nationale, de "renouveler les valeurs de tolérance et de privilégier l'approche du dialogue

national en incarnant ainsi une initiative visant à ouvrir de nouveaux horizons à la réconciliation nationale". D'autre part, le ministre de la Justice a présenté un avant-projet de loi modifiant et complétant la loi 05-01 du 6/2/2005 relatif à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. L'amendement de cette loi s'inscrit dans "la poursuite de l'adaptation de notre dispositif législatif aux nouvelles normes internationales, en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive, édictées essentiellement par le Groupe d'action financière internationale (GAFI), ainsi qu'avec l'évolution rapide et multiforme de cette infraction et l'émergence de nouvelles techniques de blanchiment d'argent", précise la même source. Les deux avant-projets de loi seront examinés lors d'un prochain Conseil des ministres, conclut le communiqué.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LA CRIMINALITÉ

Arrestation de deux éléments de soutien aux groupes terroristes

Deux (02) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans des opérations distinctes à travers le territoire national, et six casemates pour terroristes, ainsi que cinq bombes de confection artisanale ont été détruites à Boumerdes, durant la semaine dernière, selon un bilan opérationnel publié mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté deux (02) éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national, alors que d'autres détachements de l'ANP ont découvert et détruit six casemates pour terroristes et cinq bombes de confection artisanale à Boumerdes", souligne le bilan. Selon la même source, "des tentatives d'introduc-

tion d'énormes quantités de drogues à travers les frontières avec le Maroc, s'élevant à 13 quintaux et 63 kilogrammes de kif traité" ont été déjouées par des détachements combinés de l'ANP, en coordination avec les différents services de sécurité au niveau des territoires des 2^e et 3^e Régions militaires, durant la période du 13 au 19 juillet 2022. Ils ont également arrêté, au niveau de ces deux régions, six narcotrafiquants dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts intenses visant à contre-carrier le fléau du narcotrafic dans notre pays", précise le bilan, relevant que 15 autres narcotrafiquants "ont été arrêtés en possession de 8 kilogrammes de la même substance et 79539 comprimés psychotropes lors de diverses opérations exécutées à travers les Régions militaires". A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam, Djanet et Tin-

douf, des détachements de l'ANP "ont intercepté 66 individus et saisi 8 véhicules, 31 groupes électrogènes, 15 marteaux piqueurs et des outils de détonation et des équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite". A In Amenas, Djelfa, El-Oued, et Ouargla, "cinq autres individus ont été appréhendés et un fusil de chasse, 6,5 tonnes de tabacs et 4,7 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande, ont été saisis", ajoute le bilan. "Ces opérations exécutées par des unités et des détachements de l'ANP, dans la dynamique des efforts soutenus de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, ont abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", souligne la même source.

APS

Le Gouvernement examine un projet de décret sur l'Observatoire nationale de la santé

Le Gouvernement, réuni sous la présidence du Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, jeudi, a examiné un projet de décret exécutif fixant la composition, l'organisation et le fonctionnement de l'Observatoire national de la santé, un instrument d'aide à la prise de décision et associant l'ensemble des acteurs du secteur, indique un communiqué des services du Premier ministre.

"La création de cet observatoire, en tant qu'instrument d'aide à la prise de décision en matière de santé, s'inscrit dans le cadre d'une démarche visant à élargir la consultation et la concertation, pour associer autour des différentes questions de santé publique, l'ensemble des acteurs,

experts et professionnels intervenants dans le domaine de la santé, et ce grâce à une approche basée sur des données scientifiques, épidémiologiques, démographiques, économiques et sociales", précise le projet de décret présenté par le ministre de la Santé.

La mise en place de l'Observatoire nationale de la santé vise une "meilleure analyse des données épidémiologiques et sanitaires de la population dans l'objectif d'asseoir une politique nationale de santé efficiente et efficace qui permet l'adaptation permanente et dans les délais requis des différentes spécialités de l'offre de soins aux exigences de la demande sur tout le territoire national", souligne la même source.